

# Déclaration de Philadelphie

## *Déclaration concernant les buts et objectifs de l'Organisation internationale du Travail*

La Conférence générale de l'Organisation internationale du travail, réunie à Philadelphie en sa vingt-sixième session, adopte, ce dixième jour de mai 1944, la présente Déclaration des buts et objectifs de l'Organisation internationale du travail, ainsi que des principes dont devrait s'inspirer la politique de ses membres.

### I

La Conférence affirme à nouveau les principes fondamentaux sur lesquels est fondée l'Organisation, à savoir notamment :

- a) le travail n'est pas une marchandise;
- b) la liberté d'expression et d'association est une condition indispensable d'un progrès soutenu;
- c) la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous;
- d) la lutte contre le besoin doit être menée avec une inlassable énergie au sein de chaque nation et par un effort international continu et concerté dans lequel les représentants des travailleurs et des employeurs, coopérant sur un pied d'égalité avec ceux des gouvernements, participent à de libres discussions et à des décisions de caractère démocratique en vue de promouvoir le bien commun.

### II

Convaincue que l'expérience a pleinement démontré le bien-fondé de la déclaration contenue dans la Constitution de l'Organisation internationale du travail, et d'après laquelle une paix durable ne peut être établie que sur la base de la justice sociale, la Conférence affirme que :

- a) tous les êtres humains, quelles que soient leur race, leur croyance ou leur sexe, ont le droit de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales;
- b) la réalisation des conditions permettant d'aboutir à ce résultat doit constituer le but central de toute politique nationale et internationale;
- c) tous les programmes d'action et mesures prises sur le plan national et international, notamment dans le domaine économique et financier, doivent être appréciés de ce point de vue et acceptés seulement dans la mesure où ils apparaissent de nature à favoriser, et non à entraver, l'accomplissement de cet objectif fondamental;
- d) il incombe à l'Organisation internationale du travail d'examiner et de considérer à la lumière de cet objectif fondamental, dans le domaine international, tous les programmes d'action et mesures d'ordre économique et financier;
- e) en s'acquittant des tâches qui lui sont confiées, l'Organisation internationale du travail, après avoir tenu compte de tous les facteurs économiques et financiers pertinents, a qualité pour inclure dans ses décisions et recommandations toutes dispositions qu'elle juge appropriées.

### III

La Conférence reconnaît l'obligation solennelle pour l'Organisation internationale du travail de seconder la mise en œuvre, parmi les différentes nations du monde, de programmes propres à réaliser :

- a) la plénitude de l'emploi et l'élévation des niveaux de vie;
- b) l'emploi des travailleurs à des occupations où ils aient la satisfaction de donner toute la mesure de leur habileté et de leurs connaissances et de contribuer le mieux au bien-être commun;
- c) pour atteindre ce but, la mise en œuvre, moyennant garanties adéquates pour tous les intéressés, de possibilités de formation et de moyens propres à faciliter les transferts de travailleurs, y compris les migrations de main-d'œuvre et de colons;
- d) la possibilité pour tous d'une participation équitable aux fruits du progrès en matière de salaires et de gains, de durée du travail et autres conditions de travail, et un salaire minimum vital pour tous ceux qui ont un emploi et ont besoin d'une telle protection;
- e) la reconnaissance effective du droit de négociation collective et la coopération des employeurs et de la main-d'œuvre pour l'amélioration continue de l'organisation de la production, ainsi que la collaboration des travailleurs et des employeurs à l'élaboration et à l'application de la politique sociale et économique;
- f) l'extension des mesures de sécurité sociale en vue d'assurer un revenu de base à tous ceux qui ont besoin d'une telle protection, ainsi que des soins médicaux complets;
- g) une protection adéquate de la vie et de la santé des travailleurs dans toutes les occupations ;
- h) la protection de l'enfance et de la maternité;
- i) un niveau adéquat d'alimentation, de logement et de moyens de récréation et de culture ;
- j) la garantie de chances égales dans le domaine éducatif et professionnel.

### IV

Convaincue qu'une utilisation plus complète et plus large des ressources productives du monde, nécessaire à l'accomplissement des objectifs énumérés dans la présente Déclaration, peut être assurée par une action efficace sur le plan international et national, et notamment par des mesures tendant à promouvoir l'expansion de la production et de la consommation, à éviter des fluctuations économiques graves, à réaliser l'avancement économique et social des régions dont la mise en valeur est peu avancée, à assurer une plus grande stabilité des prix mondiaux des matières premières et denrées, et à promouvoir un commerce international de volume élevé et constant, la Conférence promet l'entière collaboration de l'Organisation internationale du travail avec tous les organismes internationaux auxquels pourra être confiée une part de responsabilité dans cette grande tâche, ainsi que dans l'amélioration de la santé, de l'éducation et du bien-être de tous les peuples.

V

La Conférence affirme que les principes énoncés dans la présente Déclaration sont pleinement applicables à tous les peuples du monde, et que, si, dans les modalités de leur application, il doit être dûment tenu compte du degré de développement social et économique de chaque peuple, leur application progressive aux peuples qui sont encore dépendants, aussi bien qu'à ceux qui ont atteint le stade où ils se gouvernent eux-mêmes, intéresse l'ensemble du monde civilisé.

**DIMANCHE 22 MARS 2009**

## **Réformer le droit de propriété et le droit du travail**

Alors que la moitié des salariés français n'a gagné que 25 136 € en 2005, les 3506 contribuables les plus aisés ont reçu un chèque de 116193€ en moyenne de l'Etat cette année.

En l'an 2000, le gouvernement Jospin a lancé un mouvement d'allègement de la fiscalité sur les revenus et les patrimoines des plus riches qui s'est emballé avec les gouvernements de droite.

Aujourd'hui, ce sont 30 milliards d'€ qui sont perdus par l'Etat chaque année par rapport à ce que rapporterait l'impôt sur le revenu et le patrimoine sur les bases de l'an 2000.

En l'an 2000 le revenu disponible brut des français était taxé à 13,8% sur le revenu et le patrimoine, aujourd'hui il l'est à 12%., mais moins pour les hauts revenus.

Prenant acte du fait que la politique fiscale de son prédécesseurs avait aggravé l'inégalité des revenus, Obama met en place des mesures concrètes, sans aller toutefois jusqu'aux propositions de son conseiller économique, **Larry Summers**: - taxer les 1,1% des ménages qui ont des revenus annuels de plus de 1,7 M\$ d'un chèque de 800 000 \$, - distribuer ces fonds aux 80% des ménages les plus modestes sous la forme d'un chèque de 10 000 \$.

Alors que les propriétaires de l'économie n'ont jamais autant ponctionné les richesses produites, l'Etat n'a jamais été autant appauvri par ses dirigeants. Non, l'impôts n'est pas une ponction par une entité extérieure à la société, mais une mise en commun d'une part de la richesse que chacun tire de son activité au bénéfice de tous. Les ponctionneurs, ce sont les propriétaires des entreprises qui exigent de plus en plus au risque de tout casser.

Tout casser. C'est bien ce qui est en train de se passer. Des tas de dirigeants surpayés pour tirer de plus en plus de dividendes ont mis l'économie à genoux. Toujours surpayés malgré les fonds publics sauveteurs, ils continuent leurs folles décisions et virent de plus en plus de travailleurs pour pouvoir alimenter la fringale de leurs commanditaires. Il est tant de remonter à ces commanditaires. L'effort public est si important qu'il faut supprimer tout versement de dividendes ou imposer le remboursement des aides publiques aux propriétaires des entreprises aidées. Ils continuent à surpayer leurs hommes de main. Ils doivent rembourser: we want our money back!

Il n'est pas besoin de transformer le droit de propriété qui est un droit constitutionnel. Mais la situation présente montre combien ce droit manque de contrôle social. Le droit au travail est aussi un droit constitutionnel. Il ne faut pas poursuivre la transformation des contrats de travail en contrats de commerce par une multiplication des essaimages. La société a besoin d'entreprises ancrées sur leur territoire. Cela passe par la réforme du droit de propriété et du droit du travail, notamment pour que les salariés aient autant de poids dans la gouvernance que les propriétaires dont 80% des revenus vient de l'entreprise, les autres propriétaires n'ayant plus droit au chapitre.

**DIMANCHE 10 MAI 2009**

## **Européennes 2009**

Les socialistes, français autant qu'européens, ont largement contribué à construire le monde en crise d'aujourd'hui.<sup>(1)</sup> Mais il y a des militants assez vieux pour s'y être opposé (Henri Emmanuelli) ou trop jeune pour y avoir collaboré (Benoît Hamon) qui continuent quand même à s'impliquer dans le parti.

Le parti affirme une nouvelle direction et semble militer pour une politisation de la vie parlementaire européenne. Les listes élaborées par les instances nationales ont généré une fronde des notables locaux sans précédent et la fédération d'Ille-et-Vilaine particulièrement tenue par ses barons a même majoritairement voté contre.

J'ai exprimé mon total soutien à Isabelle Thomas pour cette élection. Je fais confiance à cette nouvelle génération comme l'a fait Henri.

### **Le manifeste du PSE**

Pour le PSE, les prochaines élections européennes proposent aux électeurs le choix entre:

- une Europe de Gauche où les citoyens, les états et les pouvoirs européens travaillent ensemble pour répondre aux aspirations de tous,
- une Europe de Droite où l'avenir des citoyens et des pays serait remis au jeu du marché.

Pour le PSE, l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne donnerait à l'Europe plus de moyens pour mener une action démocratique, transparente et efficace contre nos problèmes.

Le PSE s'engage à:

- relancer l'économie et éviter le retour des crises financières (pacte européen pour le développement de l'emploi),
- faire progresser la justice dans la nouvelle Europe sociale,
- mettre l'Europe en tête de la lutte contre le changement climatique,
- parvenir à l'égalité des sexes en Europe,
- donner à l'Europe une politique d'immigration pour le progrès,
- faire de l'Europe un partenaire fort pour la paix, la sécurité et le développement.

L'emploi et les droits sociaux des salariés sont essentiels au succès de l'économie européenne en contribuant à motiver les salariés, à améliorer la qualité de l'emploi, à garantir la paix social et à impliquer les travailleurs dans les projets de l'entreprise.

Le PSE milite pour:

- construire une économie sociale de marché donnant à chacun sa chance de réussir de façon solidaire entre les générations,
- orienter l'économie vers une nouvelle croissance écologique, innovante et créatrice d'emploi,
- faire de l'Europe le leader mondial de la lutte contre le changement climatique,
- donner une réponse humaine aux défis de l'immigration légale et clandestine,
- faire vivre les principes de démocratie, de droits des citoyens, de sécurité et de développement.

### **La nouvelle direction des socialistes français**

Sans remettre en cause la construction européenne tel qu'elle est - l'Europe est nécessaire, les socialistes français mettent le doute qui s'exprime sur l'Europe sur le compte de la crise du système économique développé depuis les années 80 du siècle dernier et le bilan de la droite aux commandes dans la dernière période.

En effet, la droite a porté les réformes libérales introduites par Reagan et Thatcher et persiste dans cette idéologie malgré une crise qui ébranle aujourd'hui le monde réel encore plus gravement que la crise de 1929 à l'origine des pires régimes politiques et de la dernière guerre mondiale.

Cet accablant bilan de la droite légitime l'alternance que le parti socialiste français propose aux électeurs pour les Européennes. Il milite pour une redéfinition de la politique mise en place qui, bâti sur un plan de relance européen ambitieux et un pacte social, développe un autre modèle, vert et prospère. Le parti socialiste français veut compléter le manifeste du PSE en donnant plus de poids et de liberté (emprunts) au budget européen, en harmonisant les fiscalités, en construisant le développement des entreprises sur les normes internationales du travail et de l'environnement.

---

(1) Rimbart P. (2009). Pourquoi l'Etat français a déréglementé la Bourse? in Le Monde diplomatique, avril 2009.

**MERCREDI 27 MAI 2009**

## **Pour un modèle de l'économie mixte**

Jusqu'aux années 80 du dernier siècle, le service public était la marque de la vie en collectivité de l'Europe et constituait une des marques les plus fortes du modèle social européen.

A la suite de la révolution américaine de Reagan, Thatcher a brisé le système public anglais avec la dureté qu'elle a montré dans la gestion des grandes grèves minières. Et l'Europe s'est mise à produire un ensemble de

directives qui a institué la concurrence dans tous les secteurs, notamment ceux des grands services publics européens: les télécommunications, les transports, l'énergie électrique, la poste.

### **le modèle de la concurrence libre et non faussée**

Le traité établissant une Constitution pour l'Europe a explicité les objectifs de l'Union dont un vise à instituer marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée.

Or il apparaît que les opérateurs marchands limitent leurs services au seul monde marchand, l'ensemble des clients rentables. Et le monde marchand ne couvre pas tout le monde réel.

Aussi, pour pallier cette carence, l'Europe a dû inventer la notion de service universel imposée aux opérateurs sous une forme ou une autre. Naturellement, ce service universel n'est pas de même niveau que le service offert au monde marchand. Par exemple, dans le domaine des télécommunications, seul le service téléphonique de base ou l'annuaire sont des services universels, alors que les éléments les plus profitables du monde marchand disposent des services de très haut-débit.

La cause de discrimination est variable entre secteurs. Ici, il faut être situé sur les territoires les plus denses et les plus centraux pour disposer des services, là c'est le revenu ou le niveau culturel qui exclut.

De plus, il faut bien financer le service universel. C'est l'impôt qui le fera et les opérateurs défaillants pourront être rémunérés pour la fourniture de ce service universel. Alors que le monopole de France Telecom, administration ou entreprise publique, rapportait de l'argent à l'Etat est soulageait les impôts, aujourd'hui la concurrence coûte de l'impôt au contribuable pour financer des boucles locales financées par les collectivités locales.

### **le modèle de l'économie mixte**

Pour "promouvoir la cohésion économique, sociale et territoriale" (toujours un objectif du traité établissant une Constitution pour l'Europe), il faut changer de modèle.

Le seul moyen pour que le monde réel soit entièrement servi consiste à faire en sorte que les entreprises en concurrence aient accès au même coût à tous les clients du monde réel. Seul un opérateur public unique peut assurer la péréquation nécessaire au financement des secteurs les plus difficiles du monde réel. Le modèle de l'économie mixte répond à cette exigence.

Pour que le secteur des télécommunications fonctionne selon le modèle de l'économie mixte, il faut démanteler les opérateurs qui ont des activités de réseau et confier le monopole de la réalisation et de l'exploitation de l'infrastructure à un opérateur public.

Les opérateurs en concurrence auraient accès à n'importe quel client au même coût et se différencieraient sur la qualité et le prix de leurs services. De même, les clients auraient la possibilité de retenir l'opérateur de leur choix, celui qui offre le service dont ils ont besoin au prix qui leur convient.

Par contre, ce modèle d'économie mixte ne répond pas à tous les besoins de service public. Un certain nombre de domaines exigent une gestion publique comme l'eau, l'énergie, le transport ferroviaire ou fluvial, mais aussi aérien et maritime pour intégrer les contraintes environnementales dans l'utilisation des différents modes de transport. Même si l'opérateur peut-être privé au travers d'une concession ou une délégation, le donneur d'ordre doit être public. Et je pense moi qu'il est plus efficace que l'opérateur soit public.

Cette réforme est bien une réforme fondamentale pour l'Europe et doit être menée au niveau européen. L'Europe doit construire l'humanité durable dont le monde a besoin de se donner grâce à la conduite démocratique (et non de concurrence libre et non faussée).

**SAMEDI 25 JUILLET 2009**

## **Pour un projet simple et un programme mobilisateur à Gauche**

Nicolas Sarkozy a été élu comme champion d'une réforme présentée comme une remise à plat rendue nécessaire par l'évolution du monde. Il s'agit en fait d'une remise à zéro des constructions sociales bâties par nos aînés pour rendre plus égalitaire le partage des richesses. Cette remise à zéro devient de plus en plus nécessaire pour maintenir le taux de profitabilité exigé par les propriétaires de l'économie.

Que l'on soit salarié - non PDG, trader, etc. - ou que l'on soit patron d'une affaire et impliqué directement dans son fonctionnement, on subit l'appauvrissement ou l'exaspération de la concurrence au bénéfice des plus forts.

La mission Cotis est une commande de Nicolas Sarkozy pour répondre à son intervention de la fin de l'année 2008 sur le partage de la valeur ajoutée. Dans une posture très gaullienne, il a souhaité la pratique des trois tiers, un tiers pour l'entreprise, un tiers pour les actionnaires, un tiers pour les salariés.

Les media n'ont retenu qu'une chose: la pratique des trois tiers est impossible sans remise en cause de l'investissement. La réponse du directeur de l'INSEE est beaucoup plus intéressante que ce qu'en a retenu la presse.

Il me semble que le rapport Cotis attire l'attention sur trois maux principaux:

- Les écarts entre rémunérations salariales se sont excessivement accentués, jusqu'à exclure une part de plus en plus de la population active.
- La comptabilité nationale rend le partage de la valeur ajoutée opaque et pousse à une évolution de la structure de la masse salariale malsaine.
- Le poids des dividendes et celui des intérêts versés est d'autant plus lourd que la taille de l'entreprise est grande.

Le débat sur le partage de la valeur ajoutée ne peut être mené sur les conceptions établies dans un monde où le travail humain était nécessaire à toute activité économique. Aujourd'hui, le rêve des actionnaires d'une entreprise sans salariés se réalise de plus en plus violemment au détriment de ceux qui n'ont que leur travail pour vivre, qu'ils soient salariés ou qu'ils soient à la tête de leur affaire, mais totalement impliqué dans le travail nécessaire à cette affaire.

Pour répondre à l'attente de cette majorité, les outils conceptuels de la Gauche sont insuffisants, ou plutôt trop compliqués et non mobilisateurs. Il faut renouveler le projet de façon suffisamment simple pour que chacun se l'approprié et construire un programme qui mobilise la majorité des salariés (quel que soit la qualité de leur emploi) et la majorité du patronat qui veut ancrer ses entreprises dans le territoire.

La richesse est créée au sein des personnes morales qui ont une activité marchande. Mais cette création n'est possible qu'au sein d'un environnement favorable créé par la collectivité. Comme les personnes physiques, les personnes morales doivent contribuer à la formation de cet environnement favorable de façon soit proportionnelle, soit progressive en fonction des ressources de la personne morale (le résultat brut) comme physique (les revenus).

## Le projet

Le développement de l'Humanité ne peut avoir pour objectif que d'assurer le développement de chacun de ses membres vivant aujourd'hui en protégeant les conditions de vie de ses enfants. Le développement ne peut être que durable, bâti sur ses trois pieds: économique, social et environnemental. Les contributions collectives des personnes morales et physiques doivent donc avoir trois composantes: une contribution territoriale (bassin de vie, état, union), une contribution sociale (santé, vieillesse, chômage) et une contribution environnementale (en cours de définition).

D'autre part, le modèle d'une concurrence libre et non faussée promu par l'Union a montré combien il était insuffisant à satisfaire les besoins sociaux (par exemple dans la lutte contre la fracture numérique). La société doit se donner les outils capables de relever les défis de lutte contre l'exclusion. Le modèle à promouvoir est un modèle d'économie mixte où un certain nombre de secteurs doivent être gouvernés démocratiquement à côté des autres secteurs qui peuvent être gouvernés par le jeu de la concurrence.

## Les grandes lignes du programme

De ce que je connais du paysage politique d'aujourd'hui, je pense que ce projet peut être porté par la Gauche (organisations politiques, syndicales et associatives, ainsi que sympathisants inorganisés). Et cette Gauche peut en tirer un programme:

- supprimer le prélèvement à la source des cotisations sociales salariées,
- supprimer les charges sociales des entreprises,
- instituer le prélèvement des contributions territoriales (impôts), sociales (charges sociales) et environnementales des entreprises (personnes morales) sur le résultat brut,
- supprimer la tva et toutes les taxes sur la consommation profondément injustes,
- supprimer tout bouclier social, fiscal et environnemental,
- instituer le prélèvement des contributions territoriales (impôts), sociales (contribution sociale généralisée) et environnementales des foyers (personnes morales) sur les revenus du travail et du capital (1€ gagné, 1€ comptabilisé),
- faire le bilan du fonctionnement de chaque secteur et revoir le gouvernement de ceux de service public.

La mission Cotis est une commande de Nicolas Sarkozy pour répondre à son intervention de la fin de l'année 2008 sur le partage de la valeur ajoutée. Dans une posture très gaullienne, il a souhaité la pratique des trois tiers, un tiers pour l'entreprise, un tiers pour les actionnaires, un tiers pour les salariés.

Les media n'ont retenu qu'une chose: la pratique des trois tiers est impossible sans remise en cause de l'investissement. La réponse du directeur de l'INSEE est beaucoup plus intéressante que ce qu'en a retenu la presse.

Il me semble que le rapport Cotis attire l'attention sur trois maux principaux:

- Les écarts entre rémunérations salariales se sont excessivement accentués, jusqu'à exclure une part de plus en plus de la population active.
- La comptabilité nationale rend le partage de la valeur ajoutée opaque et pousse à une évolution de la structure de la masse salariale malsaine.
- Le poids des dividendes et celui des intérêts versés est d'autant plus lourd que la taille de l'entreprise est grande.

Cette structure permet toutes les politiques industrielles, sociales et environnementales par le jeu des taux. La réforme de Gauche constituera ainsi une véritable remise à plat et redeviendrait révolutionnaire.

**SAMEDI 1 AOUT 2009**

## **Pour une Gauche heureuse**

Il n'est pas un jour sans que la presse nous montre combien la Gauche a de motifs de désespoir. A Cesson, il est un lieu où la Gauche milite heureux: l'Equipe de Gauche.

Association créée en 1995 pour introduire le débat politique dans les affaires de la municipalité, elle est constituée de citoyens membres ou non d'une formation politique de Gauche, impliqués dans le mouvement social, entre autre dans le cadre d'une activité syndicale.

L'Equipe de Gauche a contribué avec ses partenaires à l'élection de la majorité municipale de 2008. Elle a participé à un certain nombre de débats nationaux et européens, en particulier en militant pour le Non au référendum sur le traité constitutionnel de 2005.

L'Equipe de Gauche ne recherche pas de pouvoir et sait vivre comme une confrérie de la tête de veau. Mais elle développe en son sein une camaraderie où les différences sont richesse et non raison d'affrontement.

L'Equipe de Gauche ouvre les portes de sa maison d'espoir à Gauche, le mardi 15 septembre 2009 à 20h30, salle n°1 du centre de loisirs.

**MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2009**

## **La Gauche revient**

Les Hommes suivent leur route selon deux grandes orientations : l'individualisme ou la solidarité. L'individualisme pousse à considérer les autres comme des concurrents, la solidarité comme des partenaires. L'individualisme, c'est la loi de la jungle, la solidarité, celle de la loi de la cité.

**La Gauche** d'aujourd'hui se reconnaît héritière d'une histoire dont elle veut éviter les erreurs sans renoncer aux espoirs de ses prédécesseurs.

La solidarité n'a rien à voir avec la charité. La charité, c'est la solidarité de dame patronnesse, le don du riche au pauvre, la pitié du fort au faible.

La solidarité ne nécessite pas de sentiments entre les personnes. Elle est efficace au contraire froide et vierge de tout sentiment. Et son moteur le plus puissant est l'intérêt bien compris.

C'est une grande victoire des deux derniers siècles que d'avoir appris à organiser le don sans dame patronnesse, mais grâce à la loi. C'est une grande victoire que d'avoir légitimé la lutte contre les inégalités, contre la spoliation des richesses produites par le travail au profit du capital?

D'autre part, elle n'est pas envisagée comme le partage de ce qu'on a, mais comme le partage des fruits du développement que l'on construit en commun. Il s'agit là aussi d'un caractère qui différencie la solidarité de la charité.

Dans les années 1980, une nouvelle solidarité est apparue : celle avec les Hommes du futur. Le développement doit être durable, c'est-à-dire qu'il ne doit pas épuiser les ressources du monde que nous laisserons à nos enfants.

**Le socialisme** désigne un type d'organisation sociale basé sur la propriété collective (ou propriété sociale) des moyens de production par opposition au capitalisme. Le socialisme vise la justice sociale, le progrès social et l'avènement d'une société sans classe pour supprimer l'exploitation de l'Homme par l'Homme.

C'est le but suivi par les mouvements apparus au cours du 19ème et du 20ème siècle du marxisme, des anarchistes et de la social-démocratie.

- Les anarchistes se sont perdus dans des actions de grand banditisme au début du 20ème siècle et ne sont plus représentés aujourd'hui que par quelques vieux et sympathiques cons isolés dans leur jardin.

- Le marxisme renaît sur la crise du capitalisme de ce début du 21ème siècle, mais ne parvient pas à convaincre, ou plutôt effraie à cause des errements totalitaires soviétiques. Le régime chinois – caricature du capitalisme – ne présente pas les mêmes risques pour le mouvement socialiste.

- Quant à la social-démocratie, elle ne parvient pas à mobiliser la population au nom de laquelle elle se bat. Dans toute l'Europe, elle subit le poids du désengagement du « peuple de Gauche » déçu parce qu'elle ne fait pas au pouvoir ce qu'elle dit dans l'opposition et ne propose que d'ajuster ce qu'elle dit à ce qu'elle pense devoir faire.

Aujourd'hui, en France, les organisations de Gauche sont plus ou moins héritières de ces tendances :

- Le Parti Socialiste s'est différencié des partis socialistes européens qui ont explicitement adopté l'aggiornamento social-démocrate. L'aggiornamento du congrès de la Défense, au début des années 1990 ne va pas jusque là ; la dernière version de la déclaration de principe fait tout de même un petit pas de plus.

- Le Parti de Gauche et le Parti Communiste construisent ensemble une organisation qui se rapproche du parti allemand Die Linke, centrant son action sur l'exigence sociale : le Front de Gauche. Mais il ne mobilise pas assez.

- Le Nouveau Parti Anticapitaliste affirme son caractère anticapitaliste et refuse toujours, malgré l'incompréhension de beaucoup de ses électeurs qui le lâchent, de gouverner avec la tendance socio-démocrate.

**L'écologie politique** qui s'est affichée lors des élections européennes de 2009 valide son positionnement qui ne se résout pas dans l'écologie, mais vise aussi le souhaitable social.

Proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland, le développement durable est : « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

**La Gauche** souffre du désarroi du socialisme produit par les échecs de toutes ses tendances (anarchistes, marxistes et socio-démocrates). Même si Europe Écologie peut fêter sa victoire d'avoir damé le pion au Parti socialiste, la Gauche a perdu. L'élection européenne de 2009 est l'échec de la Gauche entière.

Mais un nouveau paysage se dessine. La politique ne se réduit plus à des enjeux présents, mais concerne aussi l'avenir de l'Homme. Martine Aubry l'a très bien formulé : « Le grand défi de la Gauche : assumer en même temps l'exigence sociale (bien vivre) et l'urgence environnementale (survivre). »

Aujourd'hui, la Gauche a un avenir qui se construit sur son capital commun : le souhaitable social, le soutenable environnemental et le possible économique. Pour gagner, les militants doivent travailler en poursuivant cet objectif qui dépasse son organisation :

- Au Parti Socialiste, il ne faut pas que le souci du possible travaille contre le souhaitable social ou le soutenable environnemental.

- Au Front de Gauche, le souhaitable social ne doit pas imposer la fuite en avant irresponsable de l'irréalisme économique et de l'inconséquence environnementale.

- Chez les Verts, le soutenable environnemental ne doit pas empêcher le développement économique et social de la société humaine.

Les militants du NPA sont très appréciés pour leur contribution au mouvement social, toujours nécessaire, que le pouvoir soit à Gauche comme à droite. Mais l'anticapitalisme que le NPA affiche aplatit la conception du monde et replace la Gauche dans le monde du 20ème siècle.

**Le mouvement social** est ce qui fait que la Gauche est efficace au jour le jour quand elle est au pouvoir et présente auprès de ses soutiens quand elle est dans l'opposition. En France, ce mouvement social s'appuie sur une offre syndicale qui permet à chacun de trouver sa place. Le corps syndical rassemblé doit pouvoir bénéficier du soutien politique de la Gauche, étendre son réservoir militant et s'assurer les ressources nécessaires à ses activités, en particulier dans ses activités territoriales : droits syndicaux dans l'entreprise et sur le territoire, rémunération de la présence sociale des syndicats – unions locales – et démocratie sociale.

Partis politiques et organisations syndicales sont les outils de la Gauche. La charte d'Amiens revendique une indépendance syndicale qui garantit la responsabilité des élus politiques vis-à-vis de leurs engagements.

**La solidarité entre organisations politiques de Gauche** est le moteur de la victoire. C'est elle qui va mobiliser les électeurs qui ont fait défaut. L'idéal serait que les trois pôles décrits soient portés par trois organisations de même poids pour que cette solidarité soit nécessaire à chaque organisation et que tous les piliers de la Gauche – piliers du développement durable – soient portés en même temps.

Pour se présenter devant les électeurs, les organisations de Gauche doivent proposer des programmes qui se complètent. Lors du premier tour des élections, les électeurs de Gauche choisissent le pôle qu'ils privilégient. Lors du deuxième tour, ils se rassemblent sur le pôle le mieux placé sans renoncer à leur choix grâce à la solidarité installée.

Ces programmes ont besoin d'être financés. Une nouvelle architecture financière des politiques publiques doit être proposée qui assure les moyens de cette politique publique de façon pérenne et juste – suppression de la tva, suppression du bouclier fiscal, etc.

D'autre part, l'une des causes de la crise financière est l'excès d'épargne. Cet excès nourrit l'endettement des non épargnants contraints à emprunter par la baisse de leurs revenus pour préserver leur pouvoir d'achat comme le bouclier fiscal nourrit l'endettement de l'État – transformation des contribuables les plus riches en prêteurs. « À partir d'une certaine somme, disait Georges Marchais, je prends tout. »

Enfin, à force de suppressions de cotisations sociales, les organismes sociaux sont mis en déficit, les entreprises choisissent des stratégies de subventionnés et les salariés s'appauvrissent.

### **La nouvelle architecture financière**

L'action publique est nécessaire à l'exercice de la solidarité et son financement doit être transparent, juste et alimenté sur la richesse créée (impôts des personnes morales) et sur les revenus (impôts des personnes physiques).

Presque 90% des personnes physiques vivent de salaires. De plus en plus universelle, la couverture sociale des personnes physiques doit être financée par un mécanisme universel et non plus seulement salarié. Le financement par cotisation salariée prélevée à la source et complétée par la cotisation patronale indexée sur les salaires n'assure plus suffisamment de ressources aux organismes sociaux, pénalise les entreprises de main-d'œuvre et pousse à l'externalisation. Il faut supprimer cotisations salariales et patronales et les remplacer par :

- **la contribution sociale des personnes physiques**, un prélèvement sur les revenus salariaux et financiers pour les personnes physiques,
- **la contribution sociale des entreprises**, un prélèvement sur le revenu brut du bilan pour les personnes morales.

La TVA pénalise les plus pauvres qui consomment tout leur revenu. L'impôt sur les sociétés pénalise les entreprises de main-d'œuvre, mais ne doit pas disparaître parce que nécessaire. Aucun financement n'est prévu pour réparer ou prévenir les atteintes à l'environnement infligées par la production ou la consommation.

Toutes **les contributions financières à l'Union européenne, à l'État et aux collectivités locales** doivent être prélevées sur les richesses réelles des personnes physiques et morales comme pour les contributions sociales, tout prélèvement sur la consommation étant supprimé (suppression de la TVA).

Enfin, **le financement des actions environnementales** doit être, pour une partie, bâti sur les contributions environnement des personnes physiques et morales en fonction de leurs revenus ou résultats, mais aussi par des taxes ou des aides sur la consommation en fonction de l'impact (négatif ou positif) reconnu sur l'environnement.

Sur leur CA, les entreprises imputent le coût de leurs fournisseurs et le salaire versé aux salariés. C'est sur leur résultat brut, en fonction de son niveau éventuellement corrigé d'un certain nombre de paramètres (nombre de salariés, structure du capital, branche professionnelle, etc.) que les sociétés contribuent au fonctionnement solidaire de la société (social, territorial, national, européen et environnemental).

Sur tous leurs revenus (salariaux et financiers) que les personnes physiques, groupés en foyers fiscaux, contribuent au fonctionnement solidaire de la société (social, territorial, national, européen et environnemental).

**Le pouvoir politique** ne doit pas décider sur tout. Un certain nombre de domaines doivent être soustraits de ses compétences pour être conduites par d'autres circuits démocratiques.

**Les affaires sociales** sont conduites par des organismes sociaux animés par les représentants des actifs en position « normale » sur listes syndicales (étudiants et apprentis, salariés, chômeurs, professions libérales et retraités) en un seul collège.

Ces représentants construisent un budget en concertation avec le pouvoir politique et couvert chaque année par les contributions sociales des entreprises prélevées sur le résultat brut et par les contributions sociales des foyers fiscaux sur leurs revenus en fonction : c'est le niveau de revenu qui détermine le niveau de la contribution.

Les actions menées par les organismes sociaux en matière de politique santé (prévention), âges (enfance, vieillesse), revenus (autonomie jeunes, chômage, retraite), formation (tout au long de la vie), etc. sont explicites et publiées.

**L'animation économique et sociale** est conduite par les chambres consulaires (agriculture, métiers, commerciales et industrielles) où sont représentés tous les actifs (salariés et patronaux) par des élus sur listes syndicales. Le conseil de développement de pays et d'agglomération est le lieu de concertation entre le pouvoir politique du territoire et les chambres consulaires.

Le conseil scientifique est essentiel pour évaluer l'impact des activités humaines sur **l'environnement**. Le gouvernement de ce domaine doit donc impliquer fortement les scientifiques (chercheurs et techniciens de

terrain) auprès des autorités politiques qui peuvent ne pas suivre les propositions du conseil scientifique, mais en toute connaissance de cause en le justifiant explicitement.

### **La Gauche revient**

Les réformes de fond valent toutes les révolutions. Le projet de société de la Gauche bâti sur son trésor commun – le développement économique, social et durable – doit disposer d'un financement assuré par la nouvelle architecture de financement de l'action publique nécessaire.

Ces réformes sont mises en œuvre par les citoyens de Gauche, du simple électeur au militant et à l'élu et par les organisations plus ou moins sensibles à un des trois piliers du développement durable (l'économie, le social et l'environnement), mais solidaires entre elles.

La Gauche mobilisée sur ce projet est majoritaire en Europe. Mobilisons donc la Gauche.

**DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2009**

## **Une nouvelle architecture financière pour la vie en société**

Le modèle de société qui a cours aujourd'hui ne correspond plus au système social mis en place au sortir de la guerre. Financé sur les salaires, les organismes sociaux connaissent d'énormes difficultés de financement depuis vingt ans: la retraite, la sécu, le chômage, l'hôpital, l'école, la justice, etc.

Depuis vingt ans, ces problèmes sont résolus par une régression vers toujours plus d'exclusion: déremboursement des médicaments, forfait hospitalier, suppressions massives des listes de l'UNEDIC, trou de la sécu, dette publique, etc.

Depuis vingt ans l'architecture financière publique (fiscale et sociale) exonère les entreprises de charges sociales, baisse les impôts des plus riches jusqu'à le supprimer avec le bouclier fiscal, baisse la tva sur la restauration, etc.

Depuis vingt ans des centaines de milliers de salariés sont exclus du droit social "normal" à coup de CDI, d'intérim, de sous-traitance, d'autoentreprises, etc. et se voient imposer un contrat commercial à la place d'un contrat de travail.

### **Il est temps d'imaginer une nouvelle architecture financière.**

Impôts et cotisations sociales sont nécessaires à la vie en société et bénéfiques à chacun. Ce ne sont pas des ponctions, mais des contributions à la vie en commun. Ces contributions doivent d'abord porter sur la richesse créée et impliquer chacun pour chaque euro qu'il gagne.

Les richesses sont produites par le travail effectué sur des fournitures, matérielles ou non, grâce à une infrastructure mise en place avec un capital. L'entreprise est le lieu où se réalise cette alchimie. Les clients de l'entreprise sont la source de cette richesse sur laquelle sont prélevées les charges (fournitures et travail). Aujourd'hui, les cotisations sociales des salariés sont prélevées à la source et, avec celle des entreprises, constituent des charges du travail. Ces cotisations ne peuvent plus porter sur un travail déréglementé, externalisé, marchandisé par l'intérim et la sous-traitance.

Les cotisations sociales doivent être prélevées sur la richesse créée: le résultat brut pour les entreprises et les revenus pour les individus.

- **Les charges sociales doivent être supprimées**, les salariés doivent toucher leur salaire brut et les entreprises intégrer leurs charges sociales dans leur résultat brut.
- **Les contributions sociales doivent être progressives selon les gains**, le revenu (salaires et dividendes) pour les individus et le résultat brut pour les entreprises suivant le secteur et l'importance (inverse)\* du travail dans la production de richesse.

Il n'est plus nécessaire d'argumenter sur l'injustice de la tva qui effectue d'autant plus de prélèvement sur les revenus qu'ils sont bas. La TVA ne doit plus être une source de cotisation fiscale, seul l'impôt sur le revenu, progressif, doit contribuer à l'action collective de l'Etat.

- **L'impôt doit porter sur tous les revenus**, salaires et dividendes pour les individus (groupés en foyers) et résultat brut pour les entreprises.

- **Les contributions fiscales doivent être progressives selon les gains**, de 0 à 100%, des seuils de gain minimums et maximums doivent être fixés pour les foyers fiscaux et pour les entreprises suivant le secteur. Tant que le minimum n'est pas atteint, les cotisations sont à 0%. Dès que le seuil est dépassé, tout ce qui est au-dessus est taxé à 100%. C'est un moyen plus efficace de lutte contre les monopoles que ces organismes réputés indépendants soumis aux lobbies les plus pervers.

Enfin, certaines consommations sont néfastes pour la santé ou l'environnement. C'est sur elles qu'il faut instituer de plus ou moins fortes taxations suivant la volonté de les réduire. Bien sûr, les producteurs de ces produits dangereux seraient taxés sur les résultats.

Le modèle social n'est pas transformé par cette nouvelle architecture financière. La nature de l'économie n'est pas révolutionnée. Le projet n'a rien d'anticapitaliste. Mais il sécurise les droits des salariés qui ont conservé leur emploi et les étend à tous les salariés, quelque soit leur statut. Plus d'exonération, chaque entreprise paie l'impôt et les cotisations sociales en fonction de ce qu'elle gagne. Enfin, la consommation de produits néfastes pour la santé et l'environnement est découragée.

-----  
\* La part du travail dans les charges diminuerait le taux de prélèvement.

**DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2009**

## **Etats généraux de l'industrie**

Une nouvelle politique industrielle est nécessaire pour lutter contre la désindustrialisation. Lancés au ministère de l'industrie, le 15 octobre, les états généraux de l'industrie se sont ouverts en Bretagne le 4 novembre. Organisés par l'Etat, ils visent à trouver les moyens d'une sortie durable de la crise.

Depuis le dernier quart du siècle dernier, c'est le capital qui a été aidé à grand renfort d'exonérations de charges, de baisses d'impôts, etc. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ça ne marche pas.

Il est temps de mettre en place une politique différente:

- Rémunérer les qualifications au travers de salaires revalorisés.
- Former et embaucher pour pérenniser les compétences et les savoir-faire malgré les départs massifs des générations du baby-boom.
- Consacrer plus de moyens à la recherche et développement pour préparer l'avenir.
- Planifier un développement industriel qui réponde à l'ambition d'un développement durable avec la création de milliers d'emplois dans la construction, les transports et l'énergie.
- Développer la démocratie sociale et territoriale avec l'entrée de représentants salariés dans les conseils d'administration, dans les pôles de compétitivité et dans les chambres consulaires et avec la création de comités interentreprises entre donneurs d'ordre et fournisseurs.
- Créer un pôle public de financement industriel (livret d'épargne industrie et emploi) qui arrête l'exigence exorbitante des institutions financières.

La préfecture de Bretagne reste sourde à toute innovation régionale sur le débat et reste bloquée sur les thèmes décidés nationalement.

Quatre ateliers sont prévus, pour une réunion de synthèse le 6 janvier et une restitution à Rennes ou Brest le 14 ou 15 janvier.

**MERCREDI 6 JANVIER 2010**

## **Tête de veau**

L'équipe de gauche commence chaque année par honorer la République.

*"On ne rendra jamais assez hommage à Louis XVI d'avoir, le 21 janvier 1793, offert sa tête au peuple français pour permettre l'avènement du suffrage universel. La meilleure façon d'honorer sa mémoire consiste à manger de la tête de veau le jour anniversaire de son exécution. Telle est du moins la tradition républicaine que Gustave Flaubert nous enseigne dans L'éducation sentimentale: "C'est une importation anglaise. Pour parodier la cérémonie que les royalistes célébraient le 30 janvier, jour de la décapitation du roi Charles 1er, un autre opposant à la démocratie, des Indépendants fondèrent un banquet annuel où l'on mangeait des têtes de veau, et où on buvait du vin rouge dans des crânes de veau en portant des toasts à l'extermination des Stuarts. Après Thermidor, des révolutionnaires organisèrent une confrérie toute pareille".*

Association créée en 1995 pour introduire le débat politique dans les affaires de la municipalité, elle est constituée de citoyens membres ou non d'une formation politique de Gauche, impliqués dans le mouvement social, entre autre dans le cadre d'une activité syndicale. L'association se réunit une fois par mois en assemblée générale sur des sujets thématiques ou d'actualité. Des représentants des formations amies de Cesson y sont régulièrement invités.

L'équipe de gauche commence la nouvelle année avec cette tradition républicaine de la tête de veau qui entretient l'amitié entre ses membres qui se mettent en activité militante lorsque l'actualité le veut.

**LUNDI 12 AVRIL 2010**

## Les retraites

Après avoir décroché le niveau des pensions de celui des salaires (1987), après avoir réduit en cachette le niveau des pensions des nouveaux retraités du privé (1993) et reculé l'âge de liquidation dans le privé (1993), dans le public (2003) et pour les statuts spéciaux (2007), la droite veut reculer l'âge légal de départ à la retraite. Il s'agirait d'accompagner le mouvement d'allongement de la vie.

Dans le confort des dorures de la République, les notables promoteurs de cette réforme ne voient pas l'absurdité de la chose. A la retraite, ils continueront à se faire élire et cumuleront leurs indemnité avec leurs pensions, comme les patrons qui ajouteront leurs jetons de conseils d'administration à leur pension de sécurité sociale, leur complémentaire et leur surcomplémentaire. Ces situations ne sont pas la vraie vie.

La cessation d'activité moyenne précède déjà d'un an et demi la liquidation de retraite. Le départ moyen excède déjà de presque un an l'âge légal. En Allemagne, l'exemple de nos notables, les salariés n'attendent pas l'âge légal de la retraite pour la prendre et doivent vivre avec des pensions diminuées.

"Un actif devra financer deux retraites!" s'exclament nos "responsables?". Encore faut-il être actif employé pour pouvoir le faire. Or les jeunes ne trouvent un emploi que de plus en plus tard et les vieux sont jetés de plus en plus tôt. Repousser l'âge de la retraite c'est imposer plus de chômage aux vieux et compliquer l'entrée des jeunes dans l'emploi.

La réforme est présentée comme juste. Mais la pénibilité inégale des emplois ne peut laisser les actifs égaux devant la santé lors du commencement de la retraite. Il faut bien prendre en compte cette inégalité pour ne pas l'accentuer. Malgré les promesses, les négociations ouvertes en 2003 ont été sabotées par le Medef sous le couvert du gouvernement. Avec l'intensification de l'exploitation dû au management moderne, cette pénibilité s'étend.

Enfin, le système économique généralise l'empiètement de la vie active sur la vie familiale et sociale. Les réformateurs pensent faire le bonheur de l'humanité en allongeant la vie active proportionnellement à celle de la vie. Mais ils laissent pour perte et profit cet empiètement.

Personne n'est dupe. Il s'agit en fait d'alimenter le marché des amis assureurs ou banquiers, de baisser la charge du travail pour les amis actionnaires et de les accompagner dans leur conduite totalement irresponsable. Malgré la crise et la baisse de 20% du résultat des entreprises du CAC40, les dividendes sont restés les mêmes prélevant cette année près des deux tiers de la valeur ajoutée.

La CGT fait les propositions les plus raisonnables:

- La part du PIB consacrée au financement doit être augmentée de 6 points.
- L'assiette des cotisations doit être étendue à tous les revenus salariés (10 milliards d'€).
- La politique de l'emploi doit être renouvelée, les exonérations de cotisation patronales (30 milliards d'€) doivent disparaître.
- Les cotisations patronales doivent être modulées suivant la contribution à l'emploi des secteurs et des entreprises.

Ces propositions restent dans le cadre du salaire différé et respecte l'histoire des professions. Il est possible de sortir de ces modèles et de mettre tout à plat. Ce n'est sûrement pas le gouvernement actuel qui peut le faire. D'ailleurs, il ne pourra qu'accoucher d'un simple rafistolage qui n'aura comme conséquence que de dégrader la situation des retraités et de mettre un peu plus d'insécurité dans les esprits. La situation financière des retraites n'en sortira certainement pas assainie.

Pour mener à bien la réforme sociale nécessaire, il faut mettre en œuvre celle de la gouvernance des entreprises pour mettre les entreprises au service de la société et non au service exclusif des financeurs. On ne peut rien financer sans créer de la richesse, mais il faut supprimer l'accaparement de cette richesse par une minorité qui met en danger le système économique mondial.

**JEUDI 27 MAI 2010**

## L'avenir des retraites avec Marcel Rogemont (1)

Un débat sur l'avenir des retraites avec Marcel ROGEMONT le jeudi 27 mai à Rennes est proposé aux socialistes d'Ille-et-Vilaine par la commission fédérale Entreprises.

La question des retraites est récurrente depuis la désindexation des pensions de l'évolution des salaires en 1987. En jouant sur les paramètres - calcul du salaire de base intervenant dans le calcul de la pension, temps de cotisation nécessaire - la droite a laissé entier le problème du financement, mais appauvri les retraités et cassé la confiance dans le système.

Aujourd'hui, la droite veut lever le repère légal de l'âge de départ à la retraite comme elle l'a fait pour le temps de travail hebdomadaire, pour le salaire minimum ou la hiérarchie des normes. Mais elle veut surtout réaliser une réforme systémique pour faire disparaître le principe de droits définis qui caractérise la retraite de la sécurité sociale du privé et celui du régime de la fonction publique.

Bien sûr, il lui est difficile de défendre la retraite par capitalisation comme elle l'a fait par le passé. La crise a montré combien la capitalisation est risquée. Mais il ne suffit pas d'adopter un système par répartition pour assurer la protection des retraités contre la paupérisation. Il faut pour cela que les droits à pension soient définis. Les systèmes par point ou en compte notionnel en sont incapables.

Face aux défis, la réunion de ce soir souhaite traiter de nombreuses questions:

- Comment prendre en compte les situations des carrières longues, de la pénibilité et des différences d'espérance de vie?
- Comment assurer un niveau de vie décent à tous les retraités?
- A quels autres modes de financement pouvons-nous recourir?
- Comment réduire structurellement le chômage des jeunes et des seniors?
- Quelles conséquences peut avoir l'allongement de l'espérance de vie sur les retraites?

Le Parti socialiste dispose maintenant d'un projet de réforme juste, durable et efficace : la retraite universelle et personnalisée. Avant de pouvoir le porter à leurs concitoyens, les militants doivent le discuter.

**VENDREDI 28 MAI 2010**

## **L'avenir des retraites avec Marcel Rogemont (2)**

Marcel Rogemont, député de Rennes Nord-Ouest, a animé une soirée extrêmement intéressante et encourageante pour l'avenir. Avec son projet sur les retraites, le PS prend le parti des salariés.

### **Le système de la capitalisation est officiellement mort.**

Une chose est gagnée en matière de retraites: plus personne ne milite pour un système de retraites par capitalisation. Les plus de 300 régimes de fonds de pension anglais ont perdu la partie contre les 38 régimes de retraites par répartition français. "Vive la crise" change de camp - revient Yves Montand!

Par contre, en détruisant le système actuel, la droite veut pousser les salariés qui en ont les moyens à grossir le marché de la capitalisation, revivifié en cachette.

### **Le système par points et sa variante notionnelle sont morts.**

Tous les systèmes de retraite par répartition ne sont pas équivalents. Le système actuel de la sécurité sociale et celui de la fonction publique sont basés sur des droits définis selon la durée de cotisation. Ils permettent d'assurer la solidarité nécessaire, les grosses cotisations comblant le besoin de financement créé par l'insuffisance des cotisations des salaires insuffisants.

Les retraites complémentaires participent d'un système de retraite par répartition à droits individuels liés aux cotisations de l'individu. Là, les cotisations les plus basses sont insuffisantes à assurer des droits qui permettent de vivre correctement. Le système par points, dont la valeur est évaluée selon l'équilibre dépense-ressource du régime, n'assure aucune solidarité entre cotisants et nécessite une solidarité publique.

Dans une variante du système par points dite "en compte notionnel", les points constituent un véritable compte virtuel en Euro qui, pour calculer la pension, est divisé, lors du départ à la retraite, par le nombre d'années d'espérance de vie. Et la pension est corrigée avec un indicateur économique (activité économique en Suède, PIB en Italie). Avec la crise, les pensions suédoises ont baissé de 4,7% en 2009. L'Etat a dû intervenir. La régulation automatique est insuffisante. Là encore, l'Etat doit intervenir.

Finalement, seul le système de répartition selon des droits définis en fonction des annuités de cotisation permet la véritable solidarité entre les générations. Pour que cette solidarité soit pleine et entière, il faut revenir sur la réforme de 1987 et réinstaurer l'indexation des pensions sur les salaires.

### **L'âge légal du départ à la retraite**

Quel impact va avoir le recul de l'âge de la retraite à 61, 62, 63 ou plus? Actuellement, l'âge moyen de départ à la retraite est de 61 ans. Avec un âge légal à 60 ans, les personnes qui ont commencé à travailler tôt sur les métiers les plus pénibles n'ont pu obtenir un départ plus précoce à cause du véritable sabotage effectué par le Medef dans les négociations prévues avec la réforme de 2003. Avec le recul de l'âge légal, la situation de ces personnes sera encore plus injuste.

Quand l'âge légal du départ à la retraite a été fixée à 60 ans, celui de la liquidation des retraites complémentaires est restée à 65 ans, les salariés pouvant tout de même la liquider à 60 ans grâce à un fond géré paritairement. Le Medef ne veut plus participer à ce fond à la fin 2010. De fait, l'âge de 65 ans sera restauré.

Le déplacement de l'âge légal de départ à la retraite ne permettra pas de résoudre durablement le problème du financement des retraites. C'est un repère légal de plus de notre système social qui est attaqué, comme les 35 heures. Tout ce qui organise la solidarité est visé.

**VENDREDI 27 AOUT 2010**

## **Appel Atalante (1)**

Un certain nombre de militants politiques de Cesson-Sévigné et Rennes a souhaité mobiliser les partis et forces de gauche aux côtés des salariés de Thomson et TDF qui luttent contre les licenciements décidés par ces entreprises. Ces premiers soutiens politiques ont lancé l'appel Atalante.

**L'appel Atalante** se prononçait pour:

- l'union des partis et forces de gauche pour obtenir l'annulation de ces plans de licenciements et de travailler au développement de l'emploi.
- la demande au Préfet de recevoir, avant le 13 juillet, la délégation qui exposera les motifs impérieux pour lesquels ces procédures de destruction d'emplois doivent être stoppées.
- le soutien à la délégation qui se rendra à la Préfecture pour réclamer l'interdiction des licenciements sur la zone ATALANTE, le 12 juillet à 18h.

En plein mois de juillet, cet appel a obtenu plus de 600 signatures en quelques jours. Une délégation a été reçue à la préfecture où les exigences contenues dans l'appel ont pu être portées et l'état de l'opinion publique et des salariés vis à vis des décisions des dirigeants des entreprises.

Une conférence de presse organisée le 5 août a permis de faire connaître le contenu et le succès de l'appel lancé par ces premiers soutiens politiques. Les échos qu'en a donné la presse ont généré un certain mouvement de sympathie dans la population. La mobilisation pour le développement de l'emploi industriel sur le territoire est appréciée.

Le plan de "départs volontaires" a rencontré un "grand succès à TDF, mais pas dans la population que la direction souhaitait. Il est arrêté. Mais celui de Thomson perdure. Suivant leur situation personnelle, les salariés y répondent de façon diversifiée. Une large partie continue à miser sur leur entreprise.

Au travers des contacts et des informations obtenus, il apparaît bien que les licenciements ne sont pas le fait de la crise économique, mais résultent de choix stratégiques qui ont pour conséquence la délocalisation et donc l'élimination des emplois industriels dans notre pays - il est impossible d'implanter des emplois là où la désindustrialisation est passée.

La mobilisation des salariés va dans le même sens que la stratégie des élus de l'agglomération et du pays de Rennes qui vise à développer des chaînes de valeur complètes sur le territoire. Aussi, les premiers soutiens politiques militant proposent une rencontre au collectif et aux syndicats de Thomson afin d'évoquer ensemble la mise en place d'une campagne de mobilisation et de sensibilisation de l'opinion publique, des collectivités territoriales, des élus, pour stopper les licenciements à Thomson GV et assurer le maintien des sites menacés.

Tous les partis de gauche, certes chacun armés de leurs propres solutions, mais capables d'apporter des réponses concrètes aux besoins des salariés et de la population sont invités à cette rencontre.

Le temps de l'unité d'action à gauche est venu. Répondant à l'attente des salariés et de la population qui les entourent, cette unité dans l'action est la seule capable de sceller l'unité politique qui fera que **la gauche revient**. C'est cette unité d'action qui va assurer la pérennité et l'utilité de l'union de la gauche.

**MARDI 31 AOUT 2010**

## **Plaidoyer pour le 7 septembre**

Jean Mallot, député socialiste en charge du dossier des retraites à la commission des affaires sociales de l'assemblée nationale, est intervenu au sein de la commission fédérale entreprises du PS d'Ille-et-Vilaine pour présenter sa vision du dossier. Il a effectué une présentation parfaitement complémentaire de celle de Marcel Rogemont au printemps.

Alors qu'il a créé 30 Md€ par an de déficit sur les retraites avec sa loi sur la sécurité sociale fin 2009, le gouvernement veut repousser à 62 ans l'âge légal où l'on peut prendre sa retraite et à 67 ans l'âge où l'on peut la prendre à taux plein sans condition de cotisation.

Pour argumenter son projet, le gouvernement s'appuie sur le rapport du COR\* qui n'a fait que projeter le déficit créé fin 2009 à l'horizon 2050.

Mais pour couvrir les milliards à trouver pour combler le déficit, le projet du gouvernement ne dégage que quelques centaines de millions sur le dos des salariés (deux ans de pension économisés).

Pour rendre présentable son projet, le gouvernement s'appuie sur le fait incontestable de l'allongement de la durée de la vie. Il faudrait affecter une partie de cet allongement au travail.

Mais d'une part, le système économique est incapable de fournir les emplois nécessaires à ceux qui ne pourront plus partir en retraite et d'autre part, la réforme de 2003 a déjà allongé la durée des carrières nécessaires de dix trimestres, soit deux ans et demi.

Xavier Bertrand soi-même déclarait en 2008 qu'il n'était pas question de toucher à l'âge légal de départ à la retraite à cause de l'impact sur le niveau des pensions. Le prochain rendez-vous sur les retraites était prévu en 2012.

Comme pour les 35 heures contournées par la défiscalisation et l'exonération de charges sur les heures supplémentaires, comme l'ISF contourné par le bouclier fiscal, la stratégie de la droite évitait l'action frontale pour remplir sa mission en faveur du capital.

Mais la crise financière a imposé un soutien public qui a créé d'énormes déficits publics que les agences de notation analysent comme un risque pour les financeurs. Elles exigent des gages sous peine de baisse de notation. Le projet du gouvernement constitue la réponse du gouvernement à ce chantage en écornant les privilèges des revenus du capital au détriment de ceux du travail.

Un euro de revenu du capital est beaucoup moins taxé qu'un euro de revenu du travail. Avec quel bénéfice pour la société?

Au début des années 1980, la masse salariale représentait plus de 75% du PIB et l'âge légal de départ à la retraite a été fixé à 60 ans. Mais le théorème de Schmidt (Helmut) s'est imposé aux esprits: "Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain". Trente ans après, nous avons eu ni investissement, ni emplois. Mais la masse salariale perdue (plus de dix points) a bien alimenté des profits qui ont été gaspillés sur les tables du casino des marchés financiers.

Aujourd'hui, près de 90% des actifs (les salariés) touchent autour de 65% des richesses créées et subissent une taxation plus lourde que les 10% (les capitalisés) qui vivent sur 45% de ces richesses. Le système social construit sur les salaires ne peut plus être financé.

Chaque euro de revenu, qu'il vienne du capital ou du travail, doit contribuer à la protection sociale de tous et aux charges de l'Etat.

La réforme accentue ce dysfonctionnement qui asphyxie l'économie, détruit le tissu industriel du pays, dégrade les conditions de vie de la population, assèche les finances des collectivités locales et insulte la devise de la République.

L'agression des privilégiés est si forte qu'il n'est plus nécessaire de vouloir transformer la société pour agir. Il suffit de simplement protéger la société.

Il faut donc contribuer à un fort mouvement social le 7 septembre pour accompagner le travail parlementaire engagé ce jour-là.

-----

\* Conseil d'orientation des retraites

**DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2010**

## **Convention sur la nouvelle donne internationale et européenne**

Mardi, la section PS de Cesson-Sévigné votera sur le texte proposé par la direction du parti socialiste à propos de la nouvelle donne internationale et européenne.

Quelques questions me sont venues à l'esprit à la lecture du document, mais il constitue tout de même un progrès par rapport à la politique de Sarkoland.

Comment peut-on s'étonner que la mondialisation n'ait pas profité à toutes les catégories de la population, dans les pays riches comme dans les pays les plus pauvres? Nous avons tous accepté que la part de la masse salariale dans la richesse créée diminue. Trente ans après, nous voyons bien que les profits dégagés n'ont en rien augmenté les investissements, mais a bien grossi les sommes jouées au casino financier au risque de mettre à bas le système économique.

Comment s'étonner que la politique de Sarkozy continue de déformer le partage des richesses en faveur des détenteurs du capital? Il peut tout à fait s'y sentir autorisé après la décennie de gauche des années 1980 où la part des salaires a baissé de dix points. Depuis l'arrivée de la droite, elle est restée plutôt stable. Et si l'on voit aujourd'hui une politique sociale brutale et un comportement autoritaire se mettre en place, c'est probablement que l'on atteint l'intolérable.

Comment s'étonner que la France perde de l'influence dans le monde? Elle est gouvernée à contre-emploi. On l'attend universaliste, progressiste, libératrice; elle est mesquine, xénophobe et aveugle aux réalités. Elle a sacrifié son autonomie au plaisir des nos représentant d'intégrer le commandement de l'OTAN.

Comment s'étonner que les relations avec l'Afrique restent si "françafricaines"? Le renoncement à une politique de coopération fondée sur l'égalité, la confiance et la solidarité date de la décennie de gauche des années 1980 avec la démission de Jean-Pierre Cot en 1982 et le soutien au régime raciste de Juvénal Habyarimana en 1990.

Comment s'étonner que les grandes normes sociales de l'UIT restent lettres mortes? En Europe même, la charte des droits fondamentaux peine à produire un droit qui protège les salariés contre le droit de propriété. L'international n'est pas un domaine à part et doit porter les valeurs sur lesquelles nous construisons notre vivre ensemble. Et, depuis la révolution de 1789 et la déclaration universelle des droits de l'Homme est attendu et aimé dans le combat pour l'émancipation des peuples.

Le texte présenté par la direction du parti est insuffisant, trop séparé du contenu de celui de la convention pour un nouveau modèle de développement. Ce contenu faisait lui-même trop l'impasse sur nos erreurs commises au sujet du partage de la richesse.

Mais l'ensemble des deux textes constitue un relevé de principes qui marque un véritable progrès par rapport à la politique menée aujourd'hui. Je voterai le texte mis au vote aujourd'hui comme celui voté au printemps.

Je ne suis pas en capacité de proposer des amendements, mais le texte n'est quand même pas totalement satisfaisant, trop peu lié au nouveau modèle de développement, lui-même pas suffisamment ambitieux. Alors, on va faire avec ce qu'on a.

**LUNDI 27 SEPTEMBRE 2010**

## **Travailler moins pour gagner plus**

Nous voyons aujourd'hui combien la politique du profit privatisé au détriment des salaires a conduit notre société au désastre économique. Et nos dirigeants persistent dans l'erreur avec la rigueur et la réforme. Mais il est difficile de se sortir des schémas de pensée si ancrés dans les esprits.

Gaël Tanguy et Franck Lepage de la Scop Le Pavé ont réussi à expliquer l'enjeu des retraites expliqué par Bernard Friot dans son livre paru dans la collection "travail et salariat" chez La Dispute.

Voici deux extraits qui démontent bien l'erreur dans laquelle nous place la pédagogie du gouvernement, mais aussi l'erreur de la gauche de s'être enfermée dans le théorème de Schmidt selon lequel les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain.

Je crois que c'est cette erreur qui est reprochée aux socialistes, mais qui est en fait partagée par toute la gauche.

**MARDI 19 OCTOBRE 2010**

## **Pour un nouveau contrat social**

S'ils sont en bonne santé, si leur pension n'est pas trop éloignée de leur salaire d'activité, s'il ont un réseau social porteur de projets, les retraités sont actifs. Désormais détenteurs d'un salaire à vie, libérés de la subordination de la condition salariée, ils le disent, "ils n'ont jamais autant travaillé".\*

Pour promouvoir sa réforme, le gouvernement se place sur le terrain de l'arithmétique développée par le Medef: "avec l'allongement de la vie, il y a de moins en moins d'actifs\*\* pour payer la pension des retraités qui deviennent trop nombreux". Qu'aurait-on pensé d'un économiste qui aurait soutenu la prévision d'une famine effroyable pour la fin du 20ème siècle sous le prétexte que le nombre de paysans allait passer de un pour trois à un pour trente? Il aurait été pris pour un idiot.

En cinquante ans, la productivité double pour un nombre constant d'actifs. Mais depuis trente ans les gains de productivité sont confisqués par les actionnaires qui gaspillent les profits dans des placements risqués sur des dettes pourries jusqu'à mettre à bas l'économie mondiale sauvée par la collectivité. Avec cette crise, les actionnaires, véritables commanditaires des exactions de leurs mandataires patronaux, doivent rembourser les dettes contractées à cette occasion.

Aujourd'hui, pour la sixième fois cette année, plusieurs millions de personnes ont manifesté contre la réforme du gouvernement. Mais, comme le souligne un article publié dans le Frankfurter Rundschau d'aujourd'hui, **le mouvement manifeste une protestation qui va au-delà des retraites.**

Les discussions entendues dans le cortège, à Rennes, pointaient toutes le partage de la richesse. Comment est-il possible qu'un pays de plus en plus riche doive infliger à ses citoyens de moins en moins de droits? Comment est-il possible que la génération suivante doive supporter une dégradation de son niveau de vie. Comment se fait-il que s'inverse le mouvement séculaire du travailler moins pour gagner plus?

Les entreprises doivent cesser de ne travailler qu'à créer de la valeur - objectif patrimonial qui cache la confiscation capitaliste du travail. Il est temps de remplacer l'initiative privée par l'initiative personnelle, de libérer la liberté de la personne morale de l'entreprise du joug de la prétendue propriété de celui qui apporte les capitaux. Cette personne morale a des devoirs envers ses salariés qui ont besoin d'un emploi durable qui rémunère les qualifications apportées et envers la société qui lui apporte un environnement favorable.

L'entreprise est le lieu de la combinaison du capital et du travail au bénéfice de ceux qui travaillent comme de ceux qui financent, pas plus, mais pas moins. Il est insupportable qu'une entreprise comme France Telecom qui dégage un résultat de 1,13 € par action doivent verser 1,40 € de dividende par action. Il est insupportable que son nouveau contrat social ne soit pas négocié et ne fasse pas l'objet d'un compromis, les dirigeants ne cherchant qu'à dégager une espèce de consensus non explicite.

Les salariés imputent comme charges de production au titre des qualifications qu'ils apportent, ils sont aussi partie-prenante dans l'entreprise et doivent participer aux décisions au même titre que les financeurs. C'est à cela que je veux travailler maintenant: un statut de l'entreprise autonome au bénéfice de la société.

-----  
\* D'après Bernard Friot (**L'enjeu des retraites - La Dispute**).

\*\* En fait, pour l'instant, avec les cotisations dont les employeurs sont de plus en plus exonérés, ce sont les actifs employés qui paient les cotisations utilisées pour la répartition aux retraités. Le Medef et le gouvernement font bizarrement l'impasse sur l'existence du chômage.

**DIMANCHE 24 OCTOBRE 2010**

## **La dette**

Arrêts sur images a offert un magnifique débat entre Mélenchon et Attali. Tous deux partagent le diagnostic selon lequel l'Occident (Europe et Amérique du Nord) ont bâti leur déclin en baissant les salaires, alors que le monde connaît une extraordinaire période de dynamisme économique.

Jacques Attali imagine des réponses qu'il souhaite d'abord mondiales, puis européennes, mais plus probablement nationale. L'auteur du rapport de la Commission pour la libération de la croissance française pense que les réponses souhaitablement mondiales seront apportées au final, mais craint que cela ne soit après la guerre comme toujours.

Jean-Luc Mélenchon se place sur le terrain du rapport de force. La domination de la finance n'est que le résultat de l'acceptation de tous. Dans une épreuve de force Etat-Banque, lorsque l'Etat c'est la France (5ème puissance économique), c'est la banque qui est en danger.

Le débat pose exactement la question que doit résoudre notre génération.

[http://www.dailymotion.com/video/xdovmq\\_jean-luc-melenchon-et-jacques-attal\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xdovmq_jean-luc-melenchon-et-jacques-attal_news)

**MERCREDI 28 OCTOBRE 2010**

## **Le mouvement social**

La socialisation du salaire (dans la sécurité sociale et la qualification) réalisée par nos parents a peu à peu été privatisée par nos grands frères. En toute bonne foi, nous avons cru qu'il fallait augmenter les profits pour réaliser les investissements et créer les emplois nécessaires. Nous voyons aujourd'hui combien nous nous sommes trompés.

Après trente ans de chômage, de précarité et de rémunération individuelle, il faut dépenser des impôts pour sauver les banques mises en faillites par ceux qui gaspillent les profits; il faut économiser sur la santé; il faut faire payer les victimes de longues maladies; il faut allonger les durées de cotisations et repousser l'âge légal de la



retraite; il faut substituer la solidarité familiale à la solidarité sociale pour les jeunes qui ne trouvent pas de travail et pour les vieux qui n'ont pas les pensions suffisantes.

Nous avons grandi sous la guerre froide entre les systèmes capitalistes et communistes. Plus sympathique que l'autre, un seul nous est resté il y a vingt ans. Mais libéré de son concurrent, il apparaît sous son vrai jour: il conduit l'Homme à la guerre généralisée.

Les trente dernières années montrent combien le profit confié aux détenteurs du capital peut être néfaste pour le système économique. Plus la capitalisation est importante, plus elle fait courir des risques au système; plus les salariés doivent assumer de dettes, les leurs, celles de leurs employeur, celles de l'Etat et des organismes sociaux, etc.

D'où sortent ces dettes?

Pour produire plus de profits, les entreprises ont licencié, individualisé les salaires, conditionné les augmentations de salaires, sous-traité du travail, mis en concurrence leurs sous-traitants, etc.

Pour accompagner ce mouvement de hausse des profits, l'Etat a exonéré de charges sociales les entreprises, imposant aux organismes sociaux de recourir au crédit.

Pour baisser le niveau des salaires débutants, l'Etat a inventé les emplois jeunes et invente aujourd'hui les emplois vieux (séniors). Là encore, des exonérations alimentent la demande de crédits des organismes sociaux, mais aussi les défauts de recettes de l'Etat.

Pour combler l'insuffisance de leur salaire, la plupart des gens se sont mis à utiliser des crédits pour couvrir des dépenses de fonctionnement ou des trous de trésorerie.

Pour employer les disponibilités exorbitantes de la finance, les banques se sont mises à acheter des dettes immobilières irrécupérables. Non seulement la crise induite entraîne une récession, mais les Etats sont forcés d'apporter leur secours pour leur éviter la faillite, secours qui alimente la dette publique que les agences de notation exigent voir réduites, imposant des politiques d'austérité contre le dynamisme de l'économie.

La réforme des retraites n'est qu'un des axes de LA REFORME: marchandiser les prestations sociales par l'individualisation (on n'obtient que ce qu'on a donné), l'épargne et l'assurance (les organismes sociaux disparaissent au profit des institutions financières) et limiter l'action publique aux exclus.

L'argument de l'allongement de la vie est aussi bête que celui qui aurait prédit la famine au début du 20ème siècle en se basant sur les prévisions d'exode rural. Le Français l'ont bien compris. Dans toute l'Europe des citoyens se mettent en mouvement. Comme toujours en temps blocages de la société, le temps du global est venu pour le mouvement social.

En premier lieu, la boussole. Il faut revenir à ce qui a marché et produit trente années de développement, à savoir un salaire socialisé rémunérant la qualification à la place des "rétributions équitables de l'engagement de tous et de chacun", une couverture salariale en dehors du travail subordonné.

En deuxième lieu, la préparation du terrain. Il faut revenir à l'autonomie de l'entreprise et supprimer le statut de propriétaire à celui qui apporte les finances. L'entreprise doit être une personne morale indépendante dont les partie-prenantes (financeurs, salariés) assument collectivement le gouvernement et la responsabilité directement ou en représentation (syndicats, associations d'investisseurs).

En troisième lieu, l'étendue du terrain. Il faut porter le mouvement sur toute la terre. La vision pertinente aujourd'hui est universelle.

Le mouvement démarre aujourd'hui, dans la rue, en France et dans beaucoup d'endroits sur terre. La nature du mouvement a changé. Toute la gauche et les syndicats de salariés sont interpellés.

## **L'inégalité contre le dynamisme économique**

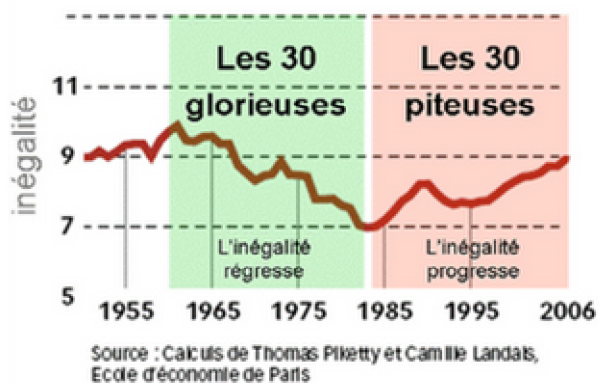
Tout au long de ces trente ans nous avons vécu sur l'idée que le social et l'économique étaient antagonistes. A longueur de discours politique ou de journal télévisé, il nous a été dit que le progrès social était néfaste au dynamisme économique. Et qui contestait était taxé d'archaïsme.

"Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain".\* Il faut casser l'industrie sidérurgique, désarmer les chantiers navals, fermer Billancourt, etc. C'est la formation politique que nous avons reçu. Au nom de quoi? La supposée nécessité de la rigueur (salariale) pour le dynamisme économique.

L'inégalité est érigée en gage de vitalité. L'égalité, la seconde des valeurs de la République, est réduite à l'égalité des chances. Il faut vraiment une foi inébranlable dans le capitalisme pour y croire encore!

"2009, année noire [...] les dividendes explosent [...] l'industrie, première victime [...] le chômage s'envole [...] les inégalités se creusent [...] l'Etat s'endette de plus en plus [...]" titre Alternatives économiques dans son hors-série 2011.

La droite vient de faire voter une loi qui bétonne l'insuffisance de la masse salariale avec sa contre-réforme des retraites. Quel drôle de raisonnement que de décréter la baisse des pensions pour sauver le système de retraite! Cet appauvrissement va entraîner le désinvestissement des jeunes et des plus riches dans le système pour le plus grand bonheur des assurances - Nicolas a travaillé pour Guillaume\*\*.



L'inégalité contre l'économie

Mais les cadres de la gauche n'arrivent pas à dépasser le corpus qui les a consolidés comme dirigeants: la rigueur pour le dynamisme de l'économie. Et bien non, ça ne marche pas. La gauche doit prendre acte de l'erreur dans laquelle elle a gouverné. La gauche doit faire sa révolution et retrouver le chemin du progrès pour mettre en place la réforme pour le progrès de l'ensemble du monde civilisé.

Il ne reste plus beaucoup de temps avant 2012. Il est temps d'être réaliste et de construire le projet de la victoire électorale, celui qui reconstruit ce que nous avaient légué nos grands-parents dans l'esprit de la déclaration de Philadelphie.

-----

\* Helmut Schmidt (1975)

\*\* Nicolas Sarkozy, président de la République, fait la réforme des retraites qui va inciter les plus riches à épargner pour leur vieux jours et Guillaume Sarkozy vend des retraites par capitalisation.

## mercredi 10 novembre 2010

### Génération 2012

Plus jeune membre du bureau national du parti socialiste, Razzy Hammadi est chargé des services publics au secrétariat national depuis le congrès de Reims. Il a contribué notamment à la réussite de la votation citoyenne contre la privatisation de la poste.

Agé de 31 ans, il nous propose dans "Génération 2012" la cohérence, les mots d'ordre et les modalités d'action que doit remplir le mouvement de gauche pour que la victoire de 2012 ne soit pas confisquée.

J'ai un quart de siècle de plus que Razzy. Dans la première partie de son livre il raconte le parcours personnel qui l'a conduit à son activité d'aujourd'hui. Cette démarche lui donne un point de vue générationnel qui ouvre au PS la possibilité de faire son aggiornamento pour les années où il a eu le pouvoir.

De la génération de son père, j'apprécie dans ce livre d'être ainsi interpellé. Je fais bien partie de la génération qui a intégré le théorème de Schmidt\* au point de ne pas voir à quel point la baisse de la masse salariale, le recul de l'Etat, l'appauvrissement du système de sécurité sociale mis en place par nos parents étaient la vraie cible des "réformateurs".

L'Etat constitue le pivot de la construction de Razzy: un état acteur, un état républicain, un état en mouvement. L'analyse de la RGPP\*\*, déclinaison publique de la traque des coûts qui a conduit France Telecom à la catastrophe sociale révélée en 2009, lui permet de construire une méthode de réappropriation publique de la société qui satisfasse le minimum d'exigence de gauche: développer une capacité d'action et d'expertise au service d'un caractère identitaire républicain non négociable dans les



Génération 2012

traités européens en particulier, grâce à une fonction publique moderne, responsable, neutre, indépendante\*\*\*, de qualité et en nombre suffisant en phase avec les attentes des citoyens et en mouvement.

*"Parce que la gauche, ce n'est pas l'anti-droite mais bien l'alternative, il nous faudra assumer que l'objectif ne sera pas de revenir à la situation d'avant 2002. La demande publique évolue, tant géographiquement que dans la nature des besoins qui la sous-tendent. Il faudra de nouveaux métiers, une territorialisation différente et bien évidemment une évaluation de ses missions autre que celle qui fonde les données scorisables comme seule et unique boussole de notre Etat." (p. 122)*

Razzy a pris le dossier des services publics comme les jeunes de sa génération, un sujet d'invectives entre deux camps, une partie des socialistes reprochant à l'autre partie de les avoir bradés. Il est vrai que très vite après les nationalisations de 1981, les socialistes ont privatisé, déréglementé, externalisé sous prétexte d'obligation européenne.

Comme Razzy, j'ai été heureux d'avoir vu Jean-Marc Ayrault parler de l'erreur de la gauche d'avoir commis la privatisation de France Telecom au moment de la mobilisation contre celle de la poste. La méthode qu'il suit au secrétariat national est la bonne et permet aux historiques du service public dont je fais partie de sortir du ressentiment. Le discours de Razzy, *"droit d'inventaire revendiqué et devoir d'inventer assumé"* est la motivation de ma mobilisation d'aujourd'hui: service public personnalisé, partenariat public-privé, réappropriation publique démocratique contrôlée par l'Etat, les fonctionnaires indépendants et responsables, les usagers, les partenaires. J'irais même jusqu'à oeuvrer à la pénalisation des privatisations - détournement du bien public.

Sur l'Europe aussi, Razzy se place dans une perception générationnelle. Il souligne son attachement à l'Europe des fondateurs pour construire la paix, la fraternité et la mise en commun pour être plus fort ensemble. Mais la croyance selon laquelle l'approfondissement économique produirait l'union politique est l'erreur de ma génération. C'est l'erreur de la social-démocratie de ma génération. C'est elle qui est reprochée aux socialistes et que nous devons reconnaître et corriger, nous socialistes d'aujourd'hui qui passons la main à nos enfants.



Europe sociale

J'aime la citation du livre de Georges Debunne, "A quand l'Europe sociale"; j'aime la mise en avant de ce père fondateur syndicaliste connu de personne qui rappelle la présence des contributions syndicales à la construction de l'Europe. J'aime aussi l'appel à un plan méditerranée et la mise en avant de cette richesse française que constitue sa diversité.

J'aime la mise en avant de la spécificité française de nation politique que sa diplomatie doit porter dans le monde. C'est quand elle s'affirme que la France est aimée, pas comme un empire colonial, mais comme réveillant les consciences à ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Mais la destruction de l'Etat n'a pas commencé en 2002. Ce serait une erreur de ne pas corriger aussi les actions commises par les socialistes en la matière. Je pense à la régulation des télécoms qui fait qu'aujourd'hui, un secteur privé régulé par un office "indépendant" rend nécessaire la dépense publique et l'impôt pour déployer la fibre théoriquement en quinze ans alors qu'une administration a réussi à déployer le téléphone en dix ans en rapportant de l'argent à l'Etat. Le modèle actuel du secteur des télécoms doit être réformé.

-----

\* Helmut Schmidt en 1975: "Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain. Trente ans après, les profits ce sont évaporés dans une finance de casino nous privant à la fois d'investissements et d'emplois.

\*\* Révision Générale des Politiques Publiques

\*\*\* L'indépendance des fonctionnaires doit être garantie par le statut et l'ouverture du recrutement à tout citoyen qui le souhaite selon des critères impartiaux.

**VENDREDI 19 NOVEMBRE 2010**

## **Pour un modèle mixte de régulation du secteur des télécoms**

Le texte de la convention nationale sur l'égalité réelle aborde le secteur des télécoms avec un seul petit paragraphe: *"Concernant Internet, la puissance publique, l'Etat et les collectivités territoriales doivent définir une stratégie partagée pour lancer un plan de déploiement sur le territoire de la fibre optique permettant un accès au très haut débit pour tous en dix ans."* Rien contre le paysage réglementaire, rien contre le poids de l'accès sur les impôts, rien contre le "partenariat" privé-public qui a cours dans le secteur.

Pourtant, les opérateurs privés fixent leur marché de manière à rendre vivable le modèle économique qui garantit au mieux la valeur du patrimoine des actionnaires. Ils laissent ainsi s'installer une fracture numérique insupportable. Cette fracture numérique du haut-débit (ADSL) n'a été vraiment réduite qu'à force de dépense publique. Les charges au public, les profits au privé.



Modèle d'économie concurrentielle

Aujourd'hui, c'est la bataille du très haut-débit qui s'engage. Le grand emprunt doit y contribuer. Trois catégories de zones géographiques sont définies comme pour l'ADSL: la zone noire, la zone grise et la zone blanche. Alors que c'est la guerre entre les opérateurs pour étendre son réseau de distribution fibre dans les zones noires denses, les utilisateurs de la zone blanche ne peuvent compter que sur la seule puissance publique et ses ressources fiscales. Et naturellement c'est sur cette zone qui compte le moins d'utilisateurs et qui coûtera le plus cher à raccorder.

La régulation actuelle met en œuvre un modèle concurrentiel administré par une institution censée indépendante, l'ARCEP\*, plus préoccupée par la gestion des relations entre opérateurs que par l'intérêt des utilisateurs.



Modèle d'économie mixte

Le développement du très haut-débit nécessite la mise en œuvre d'un modèle d'économie mixte avec un secteur public monopoliste pour la distribution très haut-débit et un secteur privé concurrentiel pour les services. En effet, les opérateurs privés, reproduiront la stratégie qu'ils ont suivie pour l'ADSL, ne déployant l'activité réseau strictement nécessaire à leur modèle économique, tous sur les mêmes zones profitables et laissant les zones sans potentiel suffisant de clients.

Appeler à "un plan de déploiement sur le territoire de la fibre optique permettant un accès au très haut débit pour tous en dix ans" n'est qu'un vœu pieux qui coûtera extrêmement cher au bénéfice des opérateurs privés. Le grand emprunt est mis au service des dividendes versés aux actionnaires des opérateurs (1,40€ par action pour un résultat de 1,13€ chez France Telecom).

Le texte de la convention nationale doit être amendé comme suit:

Concernant Internet, la puissance publique, l'Etat et les collectivités territoriales doivent définir une stratégie partagée pour lancer un **plan de déploiement sur le territoire de la fibre optique** permettant un accès au très haut débit pour tous en dix ans. Cette stratégie définie, au service de l'intérêt général, les investissements des opérateurs privés, dont les obligations de couverture doivent être élargies, et ceux qui relèvent de l'initiative publique. Une pérennité nationale doit accompagner ce co-investissement dynamique, qui ne doit laisser à l'écart aucun territoire. L'existence de réseaux libres et ouverts, et plus généralement la neutralité du net, sont des principes fondateurs à préserver pour garantir la liberté d'expression, la non-discrimination et garantir le caractère de bien commun essentiel des infrastructures numériques. Dans le monde numérique aussi, l'égalité est une conquête!

**[Amendement proposé par Patrick Soulier]**  
Compte tenu de la régulation actuelle du secteur des télécoms, ce déploiement est impossible sans la mobilisation d'importants crédits publics. Pourtant, les opérateurs privés font d'énormes profits qu'ils distribuent sans compter à leurs actionnaires. La mise en place d'un opérateur public de la distribution optique à partir du démantèlement des opérateurs qui ont un réseau s'impose. Chargé du déploiement et de la gestion économique et technique, cet opérateur public vendra l'accès au client et à l'opérateur à un prix moyen national. Ainsi chaque opérateur aura-t-il accès à n'importe quel utilisateur et chaque utilisateur choisira librement son opérateur de service, tout ceci indépendamment de la localisation géographique.

Amendement proposé

Lors des privatisations, les rentes constituées par les efforts financiers des citoyens ou des clients (comme pour France Telecom) sont accaparées par les actionnaires. La réforme de la régulation du secteur des télécoms proposée ici va permettre de réaliser effectivement le plan de déploiement et de constituer à terme une rente qui donnera de la valeur à l'Etat au bénéfice de tous.

-----

\* Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes

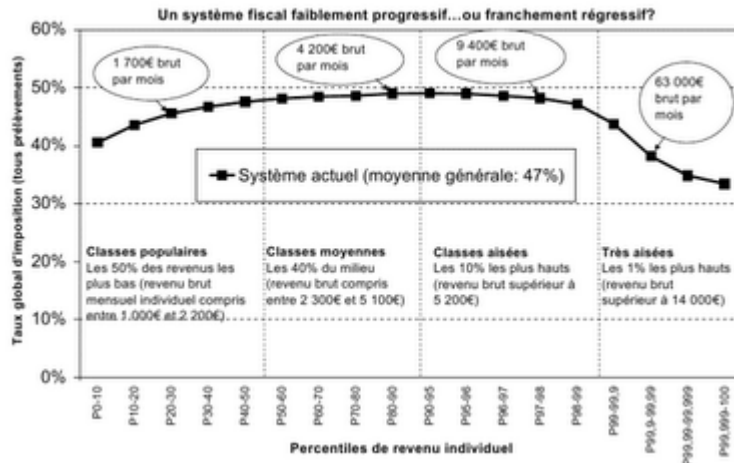
## La révolution fiscale

Après avoir pris tous les risques en jouant les mécanismes les plus pourris, le système financier, sauvée par les Etats - nous tous solidairement - veut taxer la collectivité en imposant des plans d'austérité insupportables. Mais le système de cotisation, la fiscalité, épargne les plus riches, ceux qui profitent le plus du système financier. Camille Landais, Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Guillaume Saint-Jacques militent avec un livre et un logiciel en ligne **pour une révolution fiscale**. C'est une base de travail pour construire un projet de gauche.

Tout le monde sait bien que des dizaines d'années de privilèges aux profits sensés favoriser l'investissement, donc les emplois, ont permis à la minorité la plus riche de transformer la plus grande partie de ses impôts en revenus financiers.

Nos quatre jeunes auteurs nous mettent à disposition un outil en ligne documenté par un petit livre court et efficace pour s'approprier la question. Cet outil est construit sur le diagnostic de l'injustice du système fiscal actuel et sur la proposition d'un système simplifié.

Tous prélèvements confondus, les taux d'imposition sont plus élevés pour les ménages les plus modestes et s'abaissent pour les plus riches.



taux global d'imposition (incluant tous les prélèvements) par groupe de revenus

La proposition consiste en la création d'un nouvel impôt sur le revenu à la place d'un grand nombre de taxes existantes, notamment: la contribution sociale généralisée (CSG), l'actuel impôt sur le revenu (IRPP), qui, sous sa forme actuelle, serait purement et simplement supprimé, le prélèvement libérateur, la prime pour l'emploi, le « bouclier fiscal ».

*"Ce nouvel impôt sur le revenu, payé par tous les Français, sera **prélevé à la source** sur les revenus du travail et du capital (comme l'actuelle CSG, avec la même assiette que cette dernière), **suivant un barème progressif** (comme l'actuel impôt sur le revenu). Une partie des recettes de ce nouvel impôt sur le revenu sera affectée aux dépenses sociales, de la même façon que l'actuelle CSG."*

Un barème est proposé, exprimé en taux effectifs directement applicable sur la totalité des revenus, prélevé chaque mois par l'employeur ou l'institution financière. **"Ce barème rapporte environ 147 milliards d'euros et permet de remplacer entièrement l'actuel impôt sur le revenu (IRPP, avec tranches de taux marginaux allant de 5.5% à 41%), la CSG pesant sur tous les revenus à 7.5% ou 8.2%, la CRDS à 0.5%, le prélèvement libérateur et l'impôt proportionnel sur les plus-values à 18%, la prime pour l'emploi, et le bouclier fiscal. Tous ces impôts, taxes et dispositifs fiscaux sont purement et simplement supprimés."**

Mais lorsqu'on examine **l'inégalité de prélèvement global** en incluant les cotisations sociales, les impôts sur la consommation et les impôts sur le capital, on obtient un certain nombre de points de régressivité au fil des tranches.

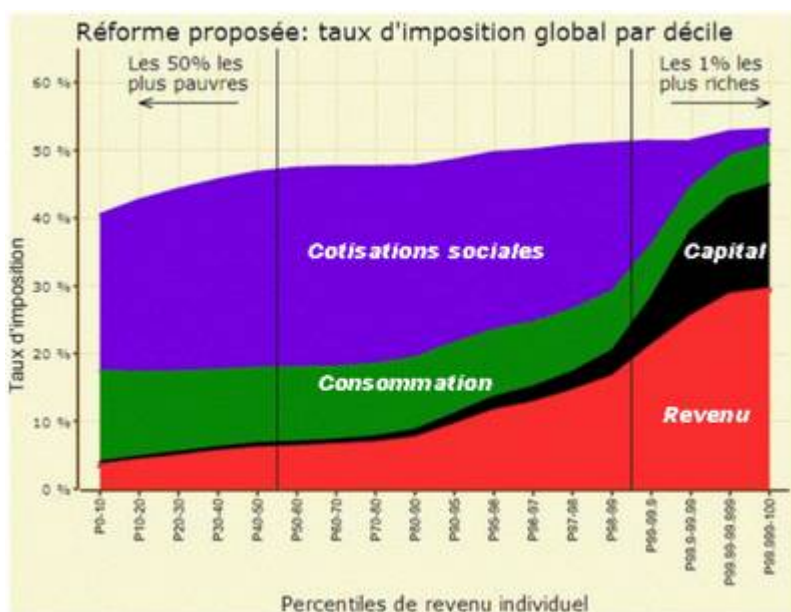
Véritable outil de débat, le site pour une révolution fiscale permet de **simuler ses propres propositions**. J'ai donc essayé de supprimer ces points de régression et suis arrivé à la proposition ci-contre.

Le logiciel ajoute comme commentaire qu'une telle proposition contenait un risque sur l'activité à cause de la présence d'un certain nombre de taux marginaux à 70%. Mais le risque a-t-il un gros impact quand le taux d'emploi est si insuffisant? Je pense qu'il vaut mieux égratigner quelques ambitions individuelles et faire en sorte que le système de contribution collective soit bien perçu comme juste.

Revenu mensuel brut	Taux effectif d'imposition
0 €	2 %
1 100 €	2 %
2 170 €	10 %
5 000 €	13 %
10 000 €	25 %
25 000 €	40 %
40 000 €	55 %
100 000 € et plus	65 %
<b>Nouvelles recettes:</b>	<b>148.7 Mrds</b>
<b>Pour mémoire: recettes actuelles</b>	<b>146.8 Mrds</b>

Une proposition contre tout prélèvement global régressif

Toute proposition est analysé selon les inégalités produites. Celle-ci contient des pentes de progression plus ou moins fortes selon le niveau de revenu -il faut retravailler les seuils pour obtenir une belle forme - mais aucun point n'a de caractère récessif.



Un taux de prélèvement progressif qui ne crée pas de revenu maximum

Cette révolution fiscale sert la justice au sein de la population active ou rentière, mais ne permet pas de résoudre le déficit créé en matière de protection sociale.

En 2009, le gouvernement a pris prétexte de l'allongement de la vie pour reculer l'âge légal de la retraite. En 2010, il va chercher à diminuer encore le périmètre de la sécurité sociale au bénéfice des assurances privées: Sarkosi Brother's Ltd. Ces réformes sont refusée par un large mouvement qui s'est mobilisé fortement toute l'année dernière sur les retraites. Elles sont traitées par le gouvernement et le Medef comme des questions techniques, de bon sens, comme des questions qui ne souffrent qu'une seule solution possible.

Le mouvement syndical et la gauche ont l'assentiment de la majorité de la population quand elle en fait de vraies questions de société. Bien que les présidentielles avancent à grand pas, il faut travailler ces sujets et compléter cette intéressante proposition de révolution fiscale.

**mardi 25 janvier 2011**

**Droit du travail**

La mondialisation et les crises financières assassinent nos sociétés ici sans produire le bonheur là-bas. C'est pourtant une belle histoire sociale de progrès sur 75 années que nous a laissé le vingtième siècle.

Aujourd'hui, la foi dans le progrès humain, les luttes pour l'émancipation de l'Homme, le dépassement de la démocratie formelle, de la liberté à l'égalité ne font plus partie de la culture. Aujourd'hui, la première préoccupation est de trouver un travail pour gagner sa vie. Et cette préoccupation est instrumentalisée par le premier d'entre les Français sous la formule "travailler plus pour gagner plus".

L'histoire du vingtième siècle est celle de la formation d'un droit social émancipé du droit civil pour régler les rapports non plus entre citoyens égaux, mais entre serviteurs et maîtres. Le rapport entre employé et employeur est marqué par la subordination de l'employé vis à vis de l'employeur propriétaire de l'entreprise.

Au début du dix-neuvième siècle, c'est le droit civil qui réglait les relations entre employeurs et employés. La subordination du salarié à l'employeur était ignorée. L'un et l'autre étaient considérés comme égaux et libres. S'inquiétant des taux de mortalité qui sévissaient dans le prolétariat, s'inquiétant du défaut de soldats que risquait d'entraîner cette mortalité, la société du dix-neuvième siècle fait apparaître des protections qui dérogent à la libre contractualisation avec une durée de travail limitée pour les enfants, pour les femmes. Le temps de travail légal s'impose et diminue jusqu'aux 35 heures à la fin du vingtième siècle. Des libertés apparaissent ensuite (association, grève légale et ne donnant plus lieu à rupture du contrat de travail, lockout interdit en 1950) et les syndicats prennent corps dans la vie économique avec les DP en 1936, le CE en 1945, l'existence reconnue du syndicat et de la section d'entreprise en 1968 et obtiennent des moyens d'intervention accrus avec les lois Auroux. En matière de santé au travail l'objectif évolue de la réparation à la prévention. Le salaire minimum apparaît en 1950, le salaire mensuel s'impose en 1972, le licenciement est encadré.

Mais dans le dernier quart du vingtième siècle le contrat de travail fait l'objet de divers contournements. Le droit du travail perd en qualité à cause de la généralisation de la négociation collective localisée, devient complexe et difficile à lire.

Le monde change. Jusqu'à présent, en France, les salariés sont restés dans un rôle d'agents concertés dans la conduite économique de la société. Pourtant, le dernier quart du vingtième siècle a vu leur statut individualisé, leur salaire de plus en plus dépendant des résultats de l'entreprise, leur parcours de plus en plus précaire au fil de stratégies patronales de plus en plus marquées par les préoccupations patrimoniales des actionnaires.

S'ils poussent à cette évolution d'un salariat de plus en plus impliqué, gouvernement et patronat refusent toute démocratie dans l'entreprise, sauf celle qui consiste à aider les salariés à accepter des décisions dites "inévitables". C'est ce débat qu'ont refusé d'accompagner les élus bretons dans l'appel Atalante.

La première stratégie mise en place par les syndicats, de façon magistrale par la CGT avec le statut du travail salarié, est de produire des droits sociaux salariés indépendants de l'entreprise en les rendant "portables": le premier accord poursuivant cet objectif est celui sur la formation professionnelle.

La deuxième stratégie qui tarde à se mettre en route est l'émancipation de l'entreprise vis à vis de ses financeurs et la conduite démocratique de l'entreprise. L'entreprise doit devenir une personne morale sur laquelle personne n'a de droit de propriété et qui vit tant que son modèle économique le permet. La direction de cette entreprise serait assumée par un directoire formé de trois composantes: les financeurs du capital, les financeurs de projets et les salariés.

Pour permettre la mise en place de ces stratégies, il faut s'assurer un financement non prédateur de l'économie au travers de la généralisation de caisses d'épargne territoriales administrées par les collectivités et les épargnants. Ainsi, la prospérité collective interviendrait autant que le souci patrimonial des prêteurs et le système financier deviendrait plus réaliste.

Le droit social idéal n'existe pas. Il est contingent et dépend de l'économie dans laquelle il prend pied, économie encadrée par des règles qui portent un projet de société.

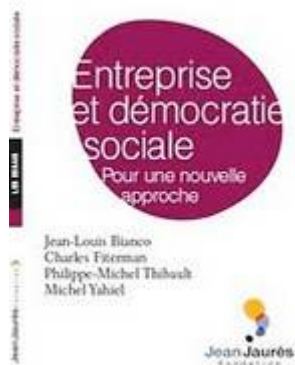
**DIMANCHE 20 FEVRIER 2011**

## **Se réapproprier l'entreprise**

La fondation Jean Jaurès a publié un essai sur l'entreprise et la démocratie sociale. Cet essai fait un diagnostic et des propositions:

- le diagnostic sur l'état de l'entreprise est intéressant, mais oublie les responsabilités de la gauche dans la situation présente,
- les propositions ne touchent pas au sacro-saint droit de propriété.

J'ai pourtant perçu dans cette nouvelle approche proposée par Jean-Louis Bianco, Charles Fiterman, Philippe-Michel Thibault et Michel Yahiel, une volonté de mise à plat qui constitue la base d'un débat nécessaire à gauche.



Entreprise et démocratie sociale  
Pour une nouvelle approche

Les auteurs construisent leur essai à partir d'un état des lieux marqué par les mutations du capitalisme dues au développement de l'informatique et des technologies de l'information et à l'apparition de nouvelles structurations des lieux et des modes de production.

Ils mettent le bouleversement subi par les structures de l'entreprise et le développement de l'externalisation et de la sous-traitance sur le compte de l'hégémonie de l'idéologie libérale, des restructurations, des OPA, des redéploiements mondiaux, d'une mobilité de l'actionnariat allant jusqu'à la volatilité.

Cette évolution a produit une dégradation des conditions de travail et des relations humaines dans l'entreprise qui vont jusqu'à conduire certains salariés au suicide. *"L'action syndicale est souvent réprimée de façon directe ou insidieuse, les salariés poussés à l'autocensure syndicale."* Les nouvelles méthodes de management visent à culpabiliser "les mauvais", à les condamner à végéter ou à les exclure. *"La contradiction entre leurs valeurs et la façon dont [les salariés] exercent leur activité les rend malades."* Et cette situation n'épargne pas

l'administration et les entreprises publiques. Dans les petites et moyennes, le stress n'épargne pas les dirigeants. Et une ligne de partage s'est installée entre les salariés qui disposent d'un emploi et ceux qui n'en disposent pas.

L'entreprise elle-même est fragilisée, éclatée, sacrifiée par des stratégies patrimoniales qui jouent avec les pressions de rentabilité financière. Les lois Auroux sont vidées de leur substance. Comptant sur l'isolement et le manque de compétences locales en matière de négociation, le patronat pousse les négociations d'entreprise au détriment de celles de plus haut-niveau, de branches ou interprofessionnelles.

L'essai s'achève sur 16 propositions définissant quatre champs:

- les missions et structures générales de l'entreprise,
- les droits syndicaux et le dialogue social,
- les institutions représentatives du personnel,
- les droits des travailleurs et les rapports humains.

Les auteurs offrent leur analyse et leurs propositions à la réflexion et au débat. Leur démarche est fondée sur la conviction que la démocratie sociale est une composante nécessaire pour sortir de la crise répondant aux attentes d'un travail synonyme de créativité, de sécurité, de juste reconnaissance de l'effort accompli, de progrès pour eux et pour leurs enfants.

## mercredi 2 mars 2011

### Le débat avant les élections

Jean Gadrey, professeur émérite d'économie à l'université Lille 1 propose de remplacer la formule "aller chercher la croissance avec les dents" par la formule "aller chercher le bien vivre et l'emploi utile avec les gens".

Malgré l'augmentation des profits, nos trente dernières années n'ont pas produit les investissements espérés, ni les emplois promis par Helmut Schmidt en 1975. C'est cette évolution monétariste du chancelier keynésien qui a conduit l'économie européenne de gauche comme de droite jusqu'aux dérèglements fous des apprentis sorcier dont notre président est l'un des plus fous représentants.

Ce sont les plus riches qui vivent le plus de profits, ceux qui ne peuvent tout consommer. L'augmentation des profits a créé une masse d'argent qui ne trouve pas à être employée: l'entrepreneuriat a des limites, celle de l'intelligence des cerveaux. Et la technocratie financière a été capable d'inventer des produits financiers de plus en plus sophistiqués pour exister indépendamment de l'économie réelle, jusqu'à la catastrophe de 2008 que les salariés-citoyens doivent réparer.

Pour que les profits augmentent, il a fallu que les salaires baissent. Et les salaires ont baissé avec la diminution des rémunérations salariées, l'augmentation du chômage, la dégradation de la qualité des contrats de travail, l'externalisation et la création d'entreprises prestataires assimilables à des contrats de mission, le statut d'auto-entrepreneur, objet social matérialisant l'avenir du salariat cher à Madelin.

**Les salaires d'aujourd'hui font les marchés de demain et les emplois d'après-demain.** La révolution politique en marche contre les dictatures au sud de la Méditerranée doit être accompagnée par la révolution

économique et sociale au nord de la Méditerranée. Si le mot d'ordre de la révolution arabe est démocratie, sa raison d'être est économique et sociale. Elle rejoint ainsi le besoin des peuples du nord. C'est toute la jeunesse de part et d'autre de la Méditerranée qui s'est mise en branle.

Les trente dernières années ont montré qu'il ne suffisait pas d'augmenter les profits pour obtenir de l'investissement et de l'activité. Par contre, les trente années précédentes ont montré que l'augmentation des salaires, la promotion sociale et l'égalité n'étaient en rien contradictoire avec le dynamisme de l'activité économique.

La majorité civile et le besoin d'autonomie apparaît à 18 ans. La vie s'allonge et la proportion de plus de 60 ans s'accroît comme celle des personnes incapables d'autonomie à cause de l'âge. Le travail nécessaire à la création de richesses diminue grâce à l'augmentation de la productivité. L'arithmétique de comptoir servie pendant la mise en place de la dernière réforme des retraites est ridicule.

Quel problème pose à la société le fait qu'il y aura un actif ployé pour un retraité au lieu de deux pour un actuellement alors que cet actif va produire deux fois plus de richesse grâce à l'augmentation de la productivité? La logique des salariés qui veut que cet actif finance la retraite de son retraité se heurte en fait à la logique du patronat qui veut pouvoir exclure de l'emploi la moitié des actifs employés pour s'approprier le bénéfice de l'augmentation de la productivité. Pour cela il faut en effet diminuer les ressources consacrées au financement des retraites.

La première bataille à mener n'est pas une bataille électorale. La première bataille à mener est une bataille des idées. J'en serai et je pense que je ne serai pas le seul.

## **dimanche 3 avril 2011**

### **Pour une réforme de la régulation du secteur des télécoms**

Depuis plus de dix ans, le secteur des télécoms est régulé par l'ARCEP (l'autorité de régulation des communications électronique et des postes). En dix ans, cette régulation a fait passer le secteur d'une administration publique qui apportait des recettes à la collectivité à un marché privé qui impose à la collectivité 50% des dépenses nécessaires en investissement.

Depuis les collectivités locales se battent avec des moyens ridicules contre l'exclusion numérique au prix d'une augmentation des impôts et un surcoût pour les accès difficiles.

#### **Les trois phases de la régulation**

Sous administration d'État, c'est dans les années vingt que ce secteur s'est doté d'un budget annexe financé par la vente des services et non plus par l'impôt. La direction générale de télécommunication (DGT) s'est émancipée avec le boom du téléphone payé au prix fort – très bonne affaire pour les sociétés de financement mises en place par le pouvoir Giscardien. L'administration a bâti le réseau téléphonique le plus moderne du monde avec les recettes de la vente de ses services. Elle a même créé un secteur économique de services télématique avec l'invention du minitel, préfiguration des services internet d'aujourd'hui.

Sous la pression de l'Union européenne, le secteur des télécommunications a changé de régulation au cours de la dernière décennie du vingtième siècle. Ce faisant, le système économique et social du secteur est passé d'une administration de services à une multitude d'opérateurs de services privés.

Les investissements de l'administration étaient assurés par un prix également réparti entre les clients, quelque soit le coût de leur accès. Non seulement le secteur ne coûtait rien à l'Etat et aux collectivités locales, mais il apportait sa contribution aux finances publiques nationales.



Un modèle d'exclusion du non rentable  
et de financement public du hors marché

mise à niveau du réseau qui permette à tout le monde d'accéder à l'internet en ADSL sur financement primaire.

Les collectivités locales ont dû mobiliser du financement public pour pallier la défaillance du système et les opérateurs ont d'une part obtenu l'extension de leur marché en tant qu'utilisateur de cet ADSL « public » et en tant que prestataire fournisseur des collectivités locales.

### Faire financer la moitié du réseau d'accès très haut-débit

Avec le passage au très haut-débit, les ressources financières montent de niveau : le besoin atteint les 24 Md€ pendant quinze ans.

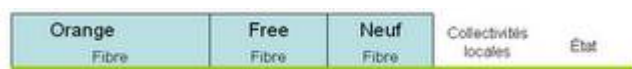
L'ARCEP elle-même explique que les investissements nécessaires à la réalisation de la couverture universelle du réseau de distribution très haut débit (la fibre) impliquent pour moitié un financement public (un quart pour les impôts locaux, un quart pour les impôts nationaux).

La philosophie du système de régulation privée est conforme au sauvetage des banques : « au public les déficits et les risques, au privé les bénéfices ». Et les déficits sont couverts par les citoyens au travers d'une politique d'austérité qualifiée d'inévitable.

Mais, malgré le volontarisme public, rien ne garantit l'implication des opérateurs privés. Ils peinent à trouver des justifications au passage à la fibre, avec des prix tirés vers ceux de l'ADSL. Avec un démarchage intense dans les zones équipées, 25% des clients se rétractent, les travaux effraient, comme la nécessité de traiter avec plusieurs opérateurs, pour la fibre d'une part et pour l'accès à internet d'autre part.

### La régulation entre "amis" opérateurs

Le modèle concurrentiel du secteur des télécoms est justifié par l'intérêt de la concurrence sur les prix et l'innovativité sur les services. Mais il cache un fait : le marché sur lequel il s'assoie exclut une part significative des utilisateurs potentiels et crée automatiquement une exclusion qui génère un besoin social nécessitant une dépense publique.



Le modèle libéral du secteur des télécoms  
se défasse sur la collectivité.

inéquitable des charges. Le partenariat public-privé imposé par le modèle concurrentiel du secteur des télécoms

La régulation actuelle a une histoire d'une quinzaine d'années qui a permis aux opérateurs privés d'asseoir leur marché sur la rente du téléphone et d'étendre leur marché grâce aux finances publiques.

### Capter la rente publique et obtenir l'aide publique

Les clients de France Telecom ont financé le réseau téléphonique le plus moderne au monde, très chèrement à cause du système financier mis en place par le gouvernement Giscard au travers des sociétés de financement créées.

Ils s'en sont vus dépossédés par le gouvernement lors de la première privatisation de 1997, puis par les prix d'accès au réseau téléphoniques imposés par le régulateur pour l'ADSL des opérateurs privés. Ce vol a empêché de mettre en place une

### L'ARCEP estime que la fibre optique devrait coûter 400 millions EUR aux collectivités

Dans l'optique du plan Très Haut Débit, l'ARCEP a évalué les investissements des différents acteurs au regard de leurs annonces. Il en ressort que les investissements privés devraient s'élever à 12 milliards EUR sur quinze ans soit 800 millions EUR par an en moyenne ; 200 millions EUR devraient être financés par l'État et 200 millions par l'Union européenne. Il resterait donc 400 millions EUR à la charge des collectivités territoriales, ce qui représente 4 millions EUR par an et par département sur quinze ans.

L'ARCEP reconnaît l'incapacité du secteur à financer  
le déploiement de la fibre

Avec la fibre, la collectivité doit financer la moitié du besoin financier.

Le déploiement de la fibre fait l'unanimité des responsables politiques. Mais les partisans du service public ne sauraient accepter ce partage

est inacceptable. Les opérateurs semblent même avoir quelques peines à l'assumer. Il est temps d'imaginer et de mettre en place un autre modèle : le modèle mixte du secteur des télécoms.

### **Pour un modèle mixte du secteur des télécoms**

La régulation du secteur des télécoms a deux objectifs :

- Elle doit permettre de donner à tout le monde accès à n'importe quelle offre de service existante sans mobiliser de la dépense publique.
- Elle doit permettre à une diversité d'opérateurs d'inventer et d'offrir une multitude de services à tout le monde (individu, famille, entreprise, école, collège, lycée, etc.).

Depuis les années 1980, le secteur s'est construit sur un modèle en couches qui a montré toute son efficacité. C'est ce modèle qu'il faut reprendre pour réguler le secteur.

Un opérateur unique, donc public est chargé de raccorder tout le monde à un réseau de très haut-débit et d'en offrir l'accès au travers une d'interface unique, IPv6, qui donne la capacité aux opérateurs de services de réguler leur trafic.



Le modèle mixte du secteur des télécoms

Le prix de cet accès est déterminé le coût unitaire établi péréqué du réseau de distribution très haut-débit. Cette régulation présente trois avantages :

- Tout le monde a accès à n'importe quel service offert par l'ensemble des opérateurs de services.
- Le ticket d'entrée est suffisamment bas pour permettre à un nouvel opérateur de service de construire un modèle économique viable sans mobiliser autant de financement qu'avec le modèle concurrentiel.
- Ces modèles économiques viables à un niveau financier plus bas permettent de lutter contre le phénomène de concentration qui marque le secteur dans le modèle concurrentiel actuel.
- La dépense publique n'est plus sollicitée.

### **Bénéfice de la réforme**

Il est évident que les actionnaires des opérateurs actuels sont les premiers bénéficiaires d'un système qui assure la concentration (les entreprises dont ils sont propriétaire étendent ainsi leur trésor) et empêche les nouveaux venus.

Les salariés et les candidats entrepreneurs du secteur sont objectivement intéressés à un nouveau modèle qui assure plus de dynamisme entrepreneurial et plus d'activité, mais il faut convaincre leurs organisations professionnelles.

## **La séparation du réseau et des services**

### **Position de la FAPT-CGT : "c'est toujours non !"**

Les différentes directions de France Télécom s'y sont toujours opposées.

Ce serait un frein au développement des produits et services.

Ce serait un handicap pour France Telecom.

Les restructurations profondes que cela entraînerait poseraient un risque majeur sur l'emploi de France Telecom encore sous le coup d'une crise sociale majeure.

La séparation entre réseaux et services n'a rien apporté aux clients, notamment en zone rurale et sur les tarifs, dans les secteurs de l'électricité, du gaz ou du transport ferroviaire.

La cause de ces échecs réside dans la stratégie des opérateurs réseaux de privilégier la rentabilité.

L'exemple anglais de séparation entre réseau et services montre l'échec quant à la qualité des réseaux.

**La CGT milite pour une cohérence nationale des réseaux, infrastructures et services dans le cadre d'une appropriation publique de la communication.**

**La CGT revendique la démocratisation tant des entreprises du secteur des Télécommunications que des instances de régulation avec l'objectif que salariés, usagers et élus soient associés aux choix, orientations et décisions pour une véritable réponse aux besoins et s'affranchir des marchés financiers.**

Les citoyens-clients sont vivement intéressés à la qualité et à la liberté de l'accès à toute la richesse de l'offre sans avoir à contribuer par l'impôt.

Alors qu'aujourd'hui, la bonne volonté des collectivités locales se heurte à l'incompréhension et à la colère des usagers sous le regard malsain et intéressé des opérateurs.

## **dimanche 22 mai 2011**

### **PS - projet 2012**

Les militants du PS ont voté le projet proposé par la direction du parti. Comme beaucoup d'entre eux, j'ai participé aux débats et présenté deux amendements. La section de Cesson-Sévigné a voté ces deux amendements, mais la convention fédérale a décidé de ne pas présenter le premier.

Le débat militant local a eu lieu à Acigné lors d'une réunion des deux sections du canton. Le premier amendement que j'ai proposé a été très bien reçu. Cela m'encourage à poursuivre le travail pour bien repositionner le diagnostic sur lequel est bâti le projet. Les problèmes d'aujourd'hui ne proviennent pas entièrement de la politique menée depuis 2002 par la droite, mais de la politique menée depuis le milieu des années 1980 par tous les gouvernements de gauche comme de droite et fondée sur l'erreur de Schmidt: les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain.

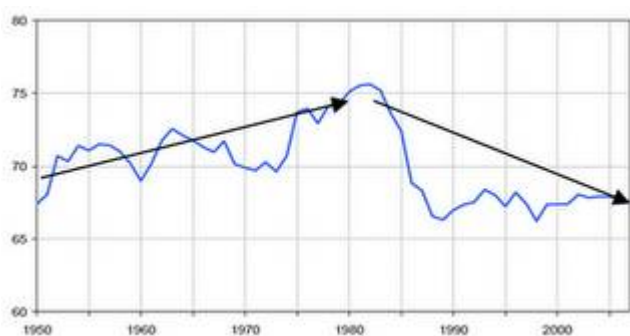
Le projet qui doit porter la candidature socialiste à la présidentielle de 2012 est un projet de repositionnement à la suite de trois gros échecs : candidature Jospin construite sur un projet « non socialiste », appel à voter « oui » au traité constitutionnel européen, candidature Royal construite sur l'opinion publique.

Ce repositionnement ne vise pas la transformation de la société souhaitée par la majorité des gens de gauche, mais devrait constituer une rupture motivante avec la décadence Sarkozyenne d'une séquence politique commencée bien avant 2002 contrairement à ce qu'affirment l'introduction et le corps du document.

Je vote et soutiens le projet des socialistes, mais je souhaite souligner que le parti ne reconnaît pas une erreur commise par toute la gauche, mais qu'il doit reconnaître sous peine d'en faire une faute dévastatrice. Cette reconnaissance doit être transposée pour constituer, à court terme, une nouvelle rédaction du point 3.1 du document et à long terme, le socle de la transformation de la société voulue par le peuple de gauche pour le bien commun.

Après trois décennies de croissance économique et d'ascension sociale pour tous, la crise du premier choc pétrolier a fait douter la gauche qui s'est demandé si Helmut Schmidt n'avait pas raison d'affirmer : « Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain. » Et le parti socialiste arrivé au pouvoir présidentiel a succombé à ce doute et mis en œuvre une politique de baisse des salaires et de créativité financière qui ont détourné les profits de l'investissement jusqu'à produire l'énorme crise financière dont on ne se remet pas.

La droite a préparé cette révolution plusieurs années avant de placer Reagan aux Etats-Unis et Thatcher au Royaume-Uni et su recruter la social-démocratie européenne dans sa folie dérégulatrice. Avec la chute du communisme, la fin de l'histoire, la pensée unique, le conformisme économique des intégrismes religieux qui se développent sur la pauvreté, l'émergence de puissances nouvelles qui construisent des empires financiers en maintenant leurs populations dans un état de sous-développement intolérable, la destruction des sociétés africaines par les organisations financières internationales, etc. le monde entier ne peut échapper au malheur. La terre elle-même commence à souffrir de cette activité non contrôlée des Hommes.



Extrait du rapport Cotis

Après trente années de libéralisation des profits, il est évident que la gauche ne peut plus douter. Elle peut maintenant affirmer que « les salaires d'aujourd'hui sont les marchés de demain et les emplois d'après-demain. » La gauche peut maintenant retrouver l'esprit de Philadelphie et remettre à jour le programme du Conseil National de la Résistance.

Le 20ème siècle n'a pas su réaliser l'achèvement de la révolution française, il s'est perdu dans des délires racistes ou totalitaires liés au triomphe des nationalités. Mais l'humanité est traversée des mêmes rêves de justice, d'égalité et de bonheur que la France

de 1789. L'année 2011 s'est éveillée sur les révolutions arabes, mouvements que l'on craignait religieux, mais qui sont entièrement sociaux, donc démocratiques – c'est la justice sociale qui crée la démocratie et non la liberté comme le pensent les libéraux qui la voient surtout économique ; on voit bien comment la pauvreté pousse au FN.

Aujourd'hui, rester dans l'erreur Schmidtienne devient une faute. Les profits sont nécessaires, mais doivent être socialement contrôlés. Le capital est devenu trop lourd à porter par les entreprises : la distribution de plus de dividendes que de résultat à France Telecom par exemple met clairement l'entreprise en danger. Le capital coûte trop cher : dividendes comme intérêts bancaires.

La crise actuelle ne prend pas sa source en 2002, mais en 1975 quand la social-démocratie a entraîné la gauche et l'opinion dans l'erreur de croire qu'il suffisait d'augmenter les profits des entreprises pour obtenir investissements et emplois.

Il faut aussi élargir les marchés et diminuer les crédits grâce aux salaires en luttant contre l'individualisation des salaires et l'exclusion au profit de la rémunération des qualifications et de la sécurisation des statuts, en restituant les salaires collectifs volés par exonération de charge aux organismes sociaux.

Dans le projet, il ne s'agit pas de montrer la bonté du parti envers le peuple, mais de faire des propositions efficaces à résoudre les problèmes.

#### Amendement n°1-a portant sur l'introduction 3.1 page 12

A la place de: *"Depuis 2002, les dirigeants du CAC 40 ont vu leurs salaires augmenter de + 400 % quand les salaires du secteur privé n'ont augmenté en moyenne que de + 3,5 %. De tels écarts de rémunération sont aussi injustifiables qu'intolérables."*

Ecrire: *"Depuis un quart de siècle, les profits, augmentés au détriment des salaires, ont été confiés à des intérêts privés qui les ont joués de plus en plus en dehors de l'économie réelle grâce à une technologie financière devenue folle."*

#### Amendement n°1-b portant sur le paragraphe 3.1.1 page 12

A la place de: *"Depuis 2002, les dirigeants du CAC 40 ont vu leurs salaires augmenter de + 400 % quand les salaires du secteur privé n'ont augmenté en moyenne*

*"Condition de justice sociale et d'efficacité économique, l'augmentation des salaires est la mission principale de la conférence salariale annuelle tripartite*

que de + 3,5 %. De tels écarts de rémunération sont aussi injustifiables qu'intolérables.

Pour la gauche, l'augmentation des salaires est une condition de la justice et de la croissance. Elle suppose un changement de méthode par rapport à la pratique actuelle : une conférence salariale annuelle sera organisée. Dans un dialogue tripartite (État, organisations syndicales, organisations patronales) et à partir d'un diagnostic de la situation économique du pays, les partenaires sociaux établiront un cadre général d'évolution des salaires ayant vocation à orienter les discussions dans les branches professionnelles et les entreprises. Cette conférence devra notamment contribuer au rééquilibrage de la part des salaires dans la valeur ajoutée.

Le Smic constitue un levier à court terme pour améliorer les conditions de vie des plus modestes et stimuler la consommation. La revalorisation de son pouvoir d'achat sera engagée après des années d'abandon par la droite."

(État, organisations syndicales et organisations patronales) qui sera mise en place. Cette augmentation des salaires devra :

- s'appuyer sur le SMIC comme salaire de base sans qualification et comme curseur légal de revalorisation des salaires,
- s'appuyer sur une architecture hiérarchique favorisant la qualification, objectif de justice vis à vis de l'effort individuel fourni dans sa formation initiale et tout au long de sa vie.

Cette conférence devra s'assurer de la réalisation concrète de ses décisions en s'appuyant sur les actions suivantes :

- simplifier l'organisation en branches professionnelles,
- orienter les négociations dans les branches professionnelles et des entreprises,
- réformer la démocratie sociale pour favoriser l'intervention des salariés dans l'entreprise,
- réformer la représentativité des organisations patronales en y intégrant le patronat de l'économie sociale et solidaire,
- revenir sur les exonérations de charges sociales, véritables hold-up sur la part collective des salaires,
- lutter contre la sous-traitance en volume et en niveaux surtout dont le nombre favorise l'opacité des pratiques,
- lutter contre le développement des contrats à durée déterminée et de l'intérim."

Tout en regrettant de ne pas voir la fédération défendre un inventaire courageux, j'apprécie qu'elle remonte les amendements comme motion n° 1 à la convention nationale.

#### Motion N°1

Condition de justice sociale et d'efficacité économique, l'augmentation des salaires est la mission principale de la conférence salariale annuelle tripartite (État, organisations syndicales et organisations patronales) qui sera mise en place. Cette augmentation des salaires devra :

- s'appuyer sur le SMIC comme salaire de base sans qualification et comme curseur légal de revalorisation des salaires,

- s'appuyer sur une architecture hiérarchique favorisant la qualification, objectif de justice vis à vis de l'effort individuel fourni dans sa formation initiale et tout au long de sa vie.

Cette conférence devra s'assurer de la réalisation concrète de ses décisions en s'appuyant sur les actions suivantes :

- simplifier l'organisation en branches professionnelles,

- orienter les négociations dans les branches professionnelles et des entreprises,

- réformer la démocratie sociale pour favoriser l'intervention des salariés dans l'entreprise,

- réformer la représentativité des organisations patronales en y intégrant le patronat de l'économie sociale et solidaire,

- revenir sur les exonérations de cotisations sociales, véritables hold-up sur la part collective des salaires,

- lutter contre la sous-traitance en volume et en niveaux surtout dont le nombre favorise l'opacité des pratiques,

- lutter contre le développement des contrats à durée déterminée et de l'intérim.

MERCREDI 29 JUIN 2011

**Notre Dame des Landes**

Ouest-France, dans son numéro du 28 juin 2011, note que les CCI de Nantes et de Rennes sont unis dans la défense du "futur" **aéroport du Grand-Ouest** prévu à Notre Dame des Landes. L'affichage "futur" marque le parti pris porté par l'organe de presse. Ce serait être irréaliste de remettre en question le projet.

J'ai commenté l'article du journal.

Trois arguments sont donnés dans cet article:

- 1- le rapprochement entre Rennes et Nantes,
- 2- les créations d'emploi,
- 3- le désenclavement.

Ces trois arguments doivent être réévalués:

- 1- le rapprochement peut être réalisé sans l'aéroport, celui-ci n'est pas nécessaire;
- 2- les créations d'emplois sont liées au projet, mais d'autres projets pourraient en faire autant;
- 3- ce n'est pas parce qu'un aéroport est considéré comme un atout qu'il est vraiment ainsi.

L'aéroport de Notre Dame des Landes est un vieux projet lancé dans un environnement économique, social et écologique qui a changé. Il faut le réévaluer avant le démarrage des travaux. L'intérêt des études réalisées jusqu'à maintenant ne s'en trouvera pas amoindri, elles auront au moins alimenté l'activité économique jusqu'à maintenant. Mais commencer les travaux risque de se révéler être du gaspillage et néfaste dans l'avenir

## dimanche 10 juillet 2011

### Martine Aubry

La majorité du parti socialiste a décidé de désigner son candidat à l'élection du Président de la République en organisant des primaires ouvertes à tous les électeurs déclarant son soutien au projet de gauche et contribuant pour un Euro symbolique.

L'élection présidentielle est une élection à deux tours. Pour l'instant, le PS est le parti majoritaire à gauche. Son candidat est probablement celui de gauche qui sera présent au deuxième tour. Même si l'on ne vote pas socialiste au premier tour, il est important d'assurer la présence du candidat socialiste qui saura le mieux mobiliser les électeurs de gauche qui ne votent pas: Martine Aubry.

Si je me suis syndiqué très vite quand j'ai travaillé, j'ai tardé à m'engager dans un parti politique: seulement en 1990 quand j'ai accepté le théorème de Schmidt qui affirmait la nécessité d'augmenter les profits d'aujourd'hui pour assurer les investissements de demain pour les emplois d'après-demain. Trente ans après on voit que **le théorème de Schmidt ne marche pas.**

**Les profits ont été augmentés:**

- diminution de 10 points de la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée avec la désindexation des salaires sur les prix, la désindustrialisation pour "moderniser" l'économie, l'exclusion et la précarisation de plus en plus de salariés, la mise en place de l'individualisation du management et de la rémunération à "l'appréciation", etc.,
- multiplication des exonérations fiscales et sociales sous prétexte d'aide à l'emploi générant les déficits publics privant l'Etat et la Sécurité Sociale des recettes nécessaires à l'exécution de leur mission.

**Les investissements n'ont pas augmenté:**

- multiplication des produits financiers indépendants de toute réalité économique privant les entreprises des capacités d'investissements assurant leur pérennité,
- transformation des impôts des plus riches en dettes publiques privant Etat et Collectivités Locales des moyens d'assumer leur mission.

**Les emplois n'ont jamais été aussi peu nombreux et de mauvaise qualité:**

- les jeunes peinent des années sur des emplois précaires, mal payés,
- l'esclavage sous prétexte de stage rendu obligatoire dans les formations se répand,

Pour les chambres de commerce des deux régions, la future plateforme de Notre-Dame-des-Landes représente un atout.

« Le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes est un atout aussi bien pour Nantes que pour Rennes », assure Jean-François Gendron, président de la chambre de commerce et d'industrie de Nantes. Un message délivré, hier soir, lors de l'assemblée générale de la CCI de Rennes à laquelle il était invité justement pour présenter la future plate-forme aéroportuaire qui devrait être opérationnelle en 2017.

« Cet équipement contribuera au rapprochement des deux métropoles dont les bassins de vie se rapprochent de plus en plus, a-t-il poursuivi. Nantes et Rennes, ce sont 1,4 million d'habitants et près de 400 000 supplémentaires attendus en 2030 sur les deux aires urbaines. Ce sont aussi 7 000 déplacements quotidiens entre les deux métropoles et 530 000 emplois. » Des chiffres qui prouvent les interactions urbaines et économiques entre les deux capitales régionales.

Mais aussi l'impact, forcément positif, selon Jean-François Gendron, du futur aéroport. « Il générera, pour sa construction, près de 4 000 emplois et, ensuite, lors de son entrée en service, un minimum de 3 250 emplois directs. Soit 1 500 de plus que sur Nantes-Atlantique. » Des données auxquelles il faudra rajouter les emplois indirects.

« On estime qu'un emploi direct générera 2,8 emplois indirects et induits dont 62 % seront localisés au niveau local et régional. » Soit un potentiel de près de 10 000 emplois sans tenir compte des évolutions possibles de l'aéroport dans les années futures.

Autre atout mis dans la balance : « L'aéroport va désenclaver la façade Ouest européenne et dynamiser les économies régionales. Un aéroport à dimension internationale est toujours considéré comme un atout. » Des connexions vers les grands hubs européens mais aussi des lignes internationales directes par-delà les océans. Plus besoin de se rendre dans les aéroports parisiens. « Notre région pourra associer idéalement cadre de vie et liaisons rapides avec, aussi, notre souhait d'une ligne à grande vitesse entre Nantes et Rennes desservant l'aéroport. »

« Nous ne pouvons que soutenir un tel projet », assure Guy Canu, l'ex-président de la CCI de Rennes.

**Samuel NOHRA Ouest-France du 28 juin 2011**

- le SMIC n'est plus le salaire minimum non qualifié, mais le salaire d'embauche quelque soit la qualification,
- les vieux salariés sont jetés dans le chômage à coup de réformes des retraites,
- etc.,

La gauche, dans la diversité de ses composantes construit pourtant des alternatives. Globalement, **le projet de la gauche du 21ème siècle dont le périmètre d'action est mondial vise à utiliser l'augmentation de la productivité qui caractérise l'activité humaine pour distribuer de plus en plus de richesses à chacun en travaillant de moins en moins (32h, retraite à 60 ans, couverture sociale à partir de 18 ans, formation tout au long de la vie, rémunération de la qualification indépendamment du travail marchand, etc.) tout en préservant le monde qui nous héberge.**

On n'a rien inventé de mieux que la cotisation pour assurer l'investissement nécessaire à assurer l'avenir. Nos ancêtres l'ont inventé il y a plus de 10000 ans en gardant une part des récoltes pour la planter pour l'année d'après. Le libéralisme a organisé un détournement privé de la production qui a privé la société de cette capacité.

Dans leur projet, les socialistes n'ont pas reconnu cette erreur faite dès les débuts de l'ère Mitterrand. Mais le travail qu'ils ont fait pour élaborer leur projet a mobilisé énormément de militants largement impliqués dans les mouvements sociaux de 2010 avec les militants du Front de gauche ou des Verts.

Les concurrents de Martine Aubry se démarquent du projet. Martine Aubry est la meilleure assurance pour le deuxième tour. Que l'on vote Mélenchon si l'on milite avec le Front de Gauche, ou Joly ou Hulot avec Europe Ecologie Les Verts, Martine Aubry est la meilleure garantie pour rendre possible le projet de la gauche du 21ème siècle. Quand on est socialiste, Martine Aubry est aussi la meilleure garantie contre une sission due au mouvement vers le centre porté par les autres candidats.



## mardi 16 août 2011

### Le putsch de l'été

Président de la banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet prescrit le plan détaillé que doit appliquer le gouvernement italien pour rassurer les marchés. La BCE troque ainsi son statut d'organisme indépendant à celui d'organisme dirigeant. Le putsch va-t-il réussir?

Le système bancaire de l'Union Européenne est construit sur le dogme de l'indépendance vis à vis du pouvoir politique. Traumatisée par l'hyperinflation de l'entre-deux guerres, c'est l'Allemagne qui a imposé cette forme.

Mais l'interdiction faite aux banques centrales de financer directement les Etats crée à lui seul un cercle vicieux infernal. Pour se financer les Etats doivent faire appel au système financier privé qui, lui, se finance aussi auprès des banques centrales. Ainsi les Etats financent-ils leur déficit à 3% (par exemple) auprès de banques privées qui trouvent des fonds à 1% auprès des banques centrales.

Les institutions financières disposent aussi d'une autre source de financement: les baisses d'impôts, les exonérations fiscales attribuées au nom des meilleurs arguments et autres boucliers fiscaux justifiés par le chantage à l'expatriation. Cette source de financement, créant un défaut de recettes dans les budgets publics, garantit la nécessité d'emprunter pour les Etats, sécurise le marché des dettes publiques pour les institutions financières privées.

Mais à force d'augmentation, les dettes publiques augmentent les risques de défaut de paiement. Pour attirer les financeurs, les Etats financent les agences de notation dans l'espoir d'obtenir le AAA rassurant "les marchés". Et la BCE veut maintenant verrouiller ce cercle vicieux appauvrissant les populations.

La suppression des niches fiscales, essentiellement mises en place au bénéfice des réductions d'impôt sur les sociétés et à la faveur des classes sociales les plus aisées, comblerait la moitié du déficit public français.

Une cinquantaine de très grands groupes sont devenus si puissants qu'ils sont parvenus à neutraliser les gouvernements et les régulateurs. Il faut les désarmer en limitant leur taille, en séparant organiquement leurs activités. Les pouvoirs publics doivent pouvoir s'appuyer sur un pôle financier public suffisamment puissant, au niveau européen comme aux niveaux nationaux.

La taxation des transactions financières ne doit pas se limiter à une simple alimentation du budget européen, mais constituer une arme contre la spéculation, complétant des outils comme l'impôt européen alimentant une véritable politique budgétaire et fiscale européenne au service d'un euro réformé de façon radicale.

Le rôle de l'Etat est de faire de l'investissement à long terme. Des dépenses considérables sont nécessaires à la transition écologique. L'heure n'est pas à la "règle d'or" - aberration politique et économique.

La campagne des primaires est marquée par la crise des dettes publiques. Les candidats se positionnent de la droite de Bayrou avec les renoncements de Manuel Valls à la gauche sérieuse et ambitieuse de Martine Aubry, en passant par le financement des nouvelles dépenses par des économies de Ségolène Royal ou la bonne gestion dans la rigueur de François Hollande.

La réponse au putsch financier de l'été confirme mon choix pour Martine Aubry comme candidate du parti socialiste à l'élection présidentielle. Des propositions montent au Front de Gauche, chez les Verts, animées par les réflexions d'Attac ou de la CGT ou de nombreux auteurs économiques. Le premier tour va clarifier la popularité des différentes propositions. Le PS doit supporter le candidat qui pourra les faire collaborer.

L'échéance électorale de 2012 nous impose de traiter l'aspect tactique des choses. Martine Aubry est la meilleure assurance contre le pire. Il semble bien qu'elle sache gouverner la construction à gauche pour laquelle nous travaillons tous avec ses trois propositions mises en avant: attaquer les niches fiscales, taxer de façon différenciée les sociétés en fonction de leurs choix de gouvernance et développer un plan d'action pour l'emploi des jeunes.

## mercredi 24 août 2011

### 2012, rien ne se fera sans nous

L'espoir de changement lié à l'élection présidentielle est tel que l'automne sera marquée par une participation inédite à la primaire organisée par le parti socialiste - les sondages parlent de 10% du corps électoral.

Bien que j'aie voté contre l'organisation de ces primaires, je m'engage totalement aux côtés de Martine Aubry. Et je milite auprès de tous mes amis qui s'engagent dans les mêmes combats que les miens sans adhérer au parti socialiste comme moi.

**La gauche est unie** dans son but de transformer la société pour l'irriguer de liberté, d'égalité et de fraternité entre ses membres. Dès son entrée dans l'histoire, l'Homme a inventé la cotisation pour le bien collectif: ne pas consommer toutes les graines récoltées pour assurer l'existence de la récolte prochaine.

La gauche, trompée par la foi des années 1980 en la capacité de transformer un surplus de profit en un surplus d'investissement, puis la droite fidèle à son crédo libéral ont laissé s'installer l'horreur économique où les crises d'une économie financière incontrôlée détruisent l'économie réelle nécessaire à la satisfaction des besoins d'une humanité en progrès.

La gauche travaille à une nouvelle société qui produit des richesses pour le bien de tous et chacun sans abîmer la planète. Suivant la dimension qu'il privilégie (économie, social ou environnement), le citoyen de gauche français se rapprochera du parti socialiste, du front de gauche ou des verts. **La gauche est diverse.**

Mais la gauche a un problème pratique à résoudre cette année 2011-2012. Il lui faut assurer la prise du pouvoir politique en France "pour rendre à la France sa force, sa sérénité et son unité".

Tous les citoyens de gauche ne voteront pas socialiste au premier tour du scrutin. Il est légitime que chacune des parties de gauche (parti socialiste, front de gauche et les verts) mesure son audience nationale. Mais il faut que tous les citoyens de gauche disposent au second tour d'un candidat compatible avec leur choix premier.

Le front de gauche a choisi [Jean-Luc Mélenchon](#). Les verts ont choisi [Eva Joly](#). Je pense que **le meilleur candidat socialiste pour le deuxième tour est Martine Aubry - c'est la responsabilité du parti qui a le plus de chances de se retrouver au second tour que de choisir le meilleur candidat de second tour.**

La primaire socialiste est ouverte à tous les citoyens inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010. Le jour du vote, il suffit de s'acquitter d'une participation aux frais d'organisation de 1 € minimum et de signer une charte d'adhésion aux valeurs de la gauche.

J'appelle mes camarades du parti socialiste à assumer la responsabilité du parti dominant de la gauche pour voter pour **le candidat le plus apte à mobiliser la gauche au deuxième tour** et j'appelle mes camarades de gauche pour assurer la victoire de la gauche au deuxième tour en participant à la primaire socialiste pour voter pour **le candidat socialiste le plus ouvert à la diversité de la gauche: Martine Aubry.**

François Hollande peut bien avoir les mêmes objectifs, il les finance tous par exonération de charges. Or ces niches sociales sont aussi néfastes pour la sécurité sociale que les niches fiscales pour le budget de l'Etat.

C'est en homme de gauche que je soutiens Martine Aubry. Je fais l'hypothèse qu'elle saura mobiliser toute la gauche dans son unité et dans sa diversité pour transformer la société française et promouvoir cette transformation dans tous les pays européens de manière à rendre humaine la mondialisation et supprimer la compétition appauvrissante que le libéralisme impose aux Hommes.



"Je veux vous parler de la France"

## jeudi 1 septembre 2011

### Le livret d'épargne

En suggérant la création d'un livret de développement durable, François Hollande pointe un mode de financement de l'économie qui émanciperait le financement des entreprises de la propriété qu'elle subit aujourd'hui.

La polémique lancée par François Baroin en répondant à François Hollande que ce livret existait depuis 1983 sous le nom de Codevi et, depuis 2007, sous le nom de livret de développement durable précisément, met le doigt sur le véritable problème de cette collecte, problème qui touche aussi le livret A vis à vis du logement: la gouvernance de l'utilisation des fonds.

"Le livret de développement durable n'a de durable que le nom." nous dit François Hollande. "Seuls 10% de ces fonds sont consacrés à cet objectif." De même pour le livret A vis à vis du logement depuis que les banques peuvent les placer auprès de leurs clients.

Au séminaire du Codespar\* il a été question du financement des PME que les Allemands parvenaient à faire localement à l'aide des Spar Kasse. L'Allemagne est tout de même célèbre pour la qualité de son tissu de puissantes PME. Les participants à ce séminaire ont envisagé d'explorer cette voie vers une gouvernance locale de fonds collectés par les moyens de tels livrets au bénéfice de l'économie locale.

La proposition de Michel Sapin d'imposer des règles aux banques encadrant les financements qu'elles décideraient est insuffisante. La gouvernance de ces fonds doit être confiée à une instance où porteurs de projets, salariés, associations, entreprises et animateurs politiques locaux doivent être représentés.

Cette gouvernance locale avec objectif de contribuer à la transition écologique doit être mise en place dans chaque territoire au détriment des banques réduites au rôle de simple collecteurs. Cela vaut aussi pour le logement avec le livret A.

L'entreprise est soumise aujourd'hui à la frénésie accumulative des actionnaires comme à France Telecom qui distribue plus qu'elle ne produit à ces actionnaires. Il faut l'émanciper du joug de la propriété et augmenter la part du capital sans droit de propriété, simple fournisseur de finance.

---

\*Codespar = Conseil de développement économique et social du pays et de l'agglomération de Rennes

## **lundi 26 septembre 2011**

### **La règle d'or**

La règle d'or façon Sarkozy-Merkel, c'est raté en France. Pour la première fois depuis le début de la 5<sup>ème</sup> République, la Gauche vient de remporter un scrutin sénatorial qui la rend majoritaire dans la haute assemblée. La Constitution ne pourra pas être modifiée sur ce sujet, du moins comme la Droite le pensait.

En matière budgétaire, c'est une autre règle d'or que devra inscrire dans la constitution la Gauche majoritaire aux scrutins des présidentielles et des législatives du printemps prochain: toutes les dépenses doivent être explicites, plus de niches fiscales, seulement des aides directes, motivées et aux effets évalués.

L'Europe est sous le feu des chroniques économiques, boursières et financières depuis le début de l'année. Ces fainéants de Grecs ne paient pas leurs impôts et dépensent sans compter. Les Italiens couvrent les frasques de leur premier ministre. Et l'Allemagne met en avant ses vertus pour bloquer tout traitement européen solidaire...

Les exécutifs français et allemands s'entendent pour faire avancer les solutions libérales du toujours moins d'Etat, du toujours plus d'austérité en faisant croire qu'il suffirait d'inscrire dans la constitution leur règle d'or pour résoudre les problèmes. Mais il est bien clair que la médecine imposée à la Grèce pousse les Grecs à leur perte.

Les états européens sont en déficit. Mais est-ce que les dépenses affichées dans les budgets sont la cause de ces déficits? La France sait très bien lever l'impôt. L'administration fiscale est très efficace. Mais les élus ne cessent de créer des niches fiscales au nom des politiques les plus variées: logement, emplois domestiques, heures supplémentaires, œuvres d'art, etc. Cela crée un défaut de recettes qui fabrique le déficit au travers de dépenses cachées.

La protection sociale construite sur la mise en commun d'une partie des salaires (cotisations salariales et patronales) souffre des mêmes maux. La dépense cachée formée par les exonérations de cotisations patronales crée un déficit qui n'a pas lieu d'être. C'est à l'Etat, dans ses dépenses, d'aider à la création ou au maintien de l'emploi. Ce ne doit pas être des défauts de recettes pour la protection sociales, mais des dépenses du budget de l'Etat.

La règle d'or doit exprimer que

- les budgets de l'Etat doivent être alimentés par les recettes taxant de la même façon tout euro de revenu, issu du capital comme du travail et toutes les aides des acteurs économiques doivent donner lieu à une ligne dans les dépenses du budget,
- les budgets de la protection sociale sont alimentés par les recettes venant des cotisations patronales et des cotisations salariales, les aides éventuelles aux entreprises sont financées par les dépenses de l'Etat.

L'obsession des baisses d'impôts née au tournant du siècle est à l'origine des dérapages d'aujourd'hui. Mais la multiplication des exonérations "de charges" et l'augmentation des profits sans contrôle de leur usage sont des politiques néfastes menées par la gauche de gouvernement autant que par la droite. Il faut reconnaître l'erreur et ne pas en faire une faute.

Je suis très heureux d'avoir entendu Martine Aubry regretter d'avoir utilisé ce mode de financement. Je suis très heureux qu'elle ait contesté la proposition faite par François Hollande de supprimer toute cotisation patronale sur les salaires du senior gardé et du jeune recruté en CDI. La politique la meilleure devient néfaste par un tel financement. Les salariés ne peuvent pas la soutenir.

Par contre, la proposition de Baylet de calculer la cotisation patronale sur la valeur ajoutée pour ne pas peser sur la masse salariale, je suis tout à fait d'accord. On connaît le besoin de financement de la sécurité sociale chaque année. Chaque année devrait donc financer

la différence entre le besoin de la sécurité sociale et l'apport des cotisations salariales en utilisant la valeur ajoutée comme clef de répartition de la charge supportée par chaque entreprise.

Par contre, François Hollande fait une proposition extrêmement intéressante en voulant financer l'industrie locale par un livret d'épargne. C'est ce qui a fait le succès de l'industrie allemande avec les Spar Kasse. Cela a été un sujet de discussion au Codespar. C'est un sujet qu'il faut introduire dans le programme du conseil de développement économique et social de Rennes. J'apprécierais que Martine Aubry se l'approprie.

**MARDI 29 NOVEMBRE 2011**

## No future - que faire?

Voilà la France atteinte par la crise de la dette souveraine, une agence de notation a même cru que le pays avait déjà perdu son AAA. Et le gouvernement présente maintenant sa politique comme la seule politique possible. Le Peuple n'a plus son mot à dire, la nomenklatura détient la vérité, exit la démocratie.

Le plan "Euro plus" se transforme en euro plus, avec son lot d'économies dans les budgets publics, ses coupes dans les budgets sociaux, ses réformes régressives, sa destruction de l'activité économique. No future, nous promettent les élites...

Dans un premier temps, comme Être raisonnable, il faudrait expertiser cette vérité si prompte à ignorer la démocratie. "There is no alternative." répétait sans cesse Margaret Thatcher dans les années 80, il y a trente ans. Chacun sent bien que le monde d'aujourd'hui est le fruit de ces trente années d'histoire construites sur l'intransigeance d'une droite sûre de ses droits et sur les doutes d'une gauche sensible à la critique d'archaïsme.

La loi Pompidou-Rothschild - La [Loi n°73-7 du 3 janvier 1973 sur la Banque de France](#) (article 25) interdit à l'Etat d'emprunter directement auprès de la Banque de France (Banque centrale publique française). En 1993, l'article 25 est abrogé au profit de l'article 104 du traité européen de Maastricht. Malgré le vote contre le traité constitutionnel européen en 2005, la France (le Parlement) ratifie la prolongation de l'article 104 du traité de Maastricht dans l'article 123 du traité de Lisbonne.

De plus en plus de voix s'élève pour donner à la BCE la fonction qu'avaient les banques centrales nationales, à savoir le crédit à taux zéro à l'Etat. "Réactiver la planche à billet" disent les réfractaires. Mais le crédit des banques constitue une incroyable planche à billets permettant à la minorité qui en bénéficie de placer dans la pierre ou les bulles financières qui éclatent régulièrement depuis 20 ans (internet en 2000 après la finance asiatique, subprimes en 2008). Si l'éclatement des bulles fait disparaître de la monnaie, l'augmentation des prix de l'immobilier (50% depuis 2000) est bien réelle.

Les banques peuvent prêter six fois leur réserve. Leur bilan reste équilibré grâce à un jeu d'écriture qui consiste à mettre la somme prêtée en actif et en passif. Mais le remboursement des intérêts crée bien de la monnaie directement utilisable par les banques et leurs actionnaires.

Les média vulgarisent une pensée économique qui a montré sa dangerosité depuis trente ans et que nos élites politiques peinent à évaluer correctement, sauf dans leurs joutes politiciennes. Les Allemands si prompts à donner des leçons de rigueur se permettent les souplesses qu'ils veulent interdire aux autres états européens et utilisent leur banque centrale dans une fonction qu'ils persistent à interdire à la BCE ([voir Médiapart du 29 novembre 2011](#)). Ce que fait l'Allemagne, la France doit le faire avec la Banque de France pour se libérer du joug de la finance.

Pour approfondir:

[Étienne Chouard - conférence sur la création... par culture-libre](#)

**DIMANCHE 22 JANVIER 2012**

## Discours de François Hollande au meeting du Bourget

Si je ne milite pas cette fois-ci pour le candidat du parti socialiste à l'élection présidentielle, je tiens à dire que le parti socialiste est bien le parti d'où je participe à la construction d'une gauche qui ne se satisfait pas du pouvoir, mais qui vise à transformer la société.

Et j'appelle tous les militants socialistes qui ont voté pour François Hollande aux primaires à se bouger et à participer à la campagne menée par le parti. Je travaille pour ma part à faire connaître les propositions du Front de Gauche pour construire en France le même ensemble que celui du SPD et die Linke en Allemagne: c'est l'Europe du 21ème siècle.

*Discours de François Hollande au Bourget 1e partie par francoishollande*

*Discours de François Hollande au Bourget 2e partie par francoishollande*

**DIMANCHE 29 AVRIL 2012**

## **Lettre ouverte à mes amis qui ont voté Bayrou**

Arrivé cinquième au premier tour des présidentielles 2012, avec 9,13% des voix, Bayrou pose un problème à Sarkozy: comment capter à la fois les voix qui se sont portées sur Le Pen (extrême droite xénophobe et anti-européenne) et celles qui se sont portées sur le porteur des valeurs humanistes et pro-européennes).

Malgré son aversion de la course aux voix du frontistes entreprise par Sarkozy, Bayrou le libéral ne peut appeler à voter Hollande sans lui demander d'envisager des mesures crédibles selon lui qui prennent en compte la réalité des faits dans la [lettre aux candidats du deuxième tour](#) qu'il a écrite le 25 avril 2012.

De nombreux proches et très proches que j'aime ont voté Bayrou. L'initiative de leur champion est un appel au dialogue rendu impossible par les extrémités belliqueuses de Sarkozy. Ce dialogue, je cherche à l'avoir aussi avec la majorité socialiste que conduit Hollande - c'est au sein du parti socialiste que ce situe la ligne de partage entre les deux choix de société qui animent du débat démocratique.

Avec raison vous affirmez avec François Bayrou que la crise n'est pas derrière nous et que nous devons l'affronter. Les déficits commerciaux et budgétaires menacent notre modèle social. La violence des attitudes et des mots, la complaisance à l'égard des extrêmes doivent être bannies de nos pratiques politiques. Ce sont les armes qu'a choisi Sarkozy. Ce candidat est incompatible avec ce que vous proposez.

Le pluralisme que vous appelez à reconnaître ne se circonscrit pas à de simples différences de sensibilités. Sa reconnaissance exige l'ouverture à toutes les critiques. Avant d'imposer une règle d'or à tous les pays qui ont choisi l'euro, il faut faire le diagnostic de l'état de l'Europe et de son fonctionnement, il faut évaluer les politiques qui nous ont menés à la crise qui nous attend.

Le modèle social né du Conseil National de la Résistance, l'armature de la France d'aujourd'hui est largement écorné par ces quarante dernières années. Ce modèle constitue l'aspiration principale de la Nation, pas une tradition comme vous le notez. Mais cette aspiration est oubliée à force d'être perçue de plus en plus comme un luxe utopique dans le monde qui change et auquel il faudrait l'adapter.

Une démocratie doit réformer en permanence ses institutions, mais la réforme imposée depuis le début des années 1990 a renforcé le pouvoir destructeur des politiques mises en place dans le milieu des années 1970, au détriment de la justice et de la solidarité.

Coût du travail ou déficience des stratégies? Qu'est-ce qui explique les déficits commerciaux? Comment créer des emplois durables et générer des ressources pour les familles avec la course au low cost? Vous avez raison. C'est bien dans la recherche de stratégies nationales de production, filière par filière, dans chaque territoire que va se gagner notre avenir.

Dans notre pays si démographiquement dynamique, vous affirmez avec raison la nécessité de reconstruire l'éducation sur les acquis de la maîtrise de l'écrit, du chiffre et de la langue sans lesquels des centaines de milliers d'enfants voient leur avenir barré. Plus que les moyens en effet, la question des pratiques, de l'organisation, du développement de l'alternance et de l'apprentissage est essentielle.

Une République irréprochable doit assurer la représentation des grands courants d'opinion à l'Assemblée nationale, avec un personnel politique qui ne cumulent pas les mandats, respecter l'indépendance de la justice et garantir celle des médias. Mais le risque vient aussi de la puissance de l'argent.

Par contre, contrairement à vous je ne pense pas que l'Europe souffre d'un manque de gouvernance ou de lisibilité. Cette gouvernance est conduite par une politique libérale clairement lue par de plus en plus de citoyens européens. Ne mettez pas les opposants à cette politique dans le sac des nationalistes.

Je vous vois plus proche de François Hollande que de Sarkozy. Je vous fais le même reproche: celui de ne pas vouloir reconnaître les erreurs que vous partagez et qui nous ont menés à la crise. Je ne comprendrais pas que vous appeliez à voter Sarkozy. Ce serait un crime contre la République, contre la démocratie, contre l'intelligence. Et l'abstention est une telle démission!

On ne connaît pas encore la décision de François Bayrou. Il ne faudrait pas croire que seules deux visions s'affrontent : celle de Hollande et celle de Sarkozy. Pour une démocratie équilibrée, il faut aussi prêter attention aux

visions critiques. C'est ce travail qui fabrique une démocratie équilibrée.

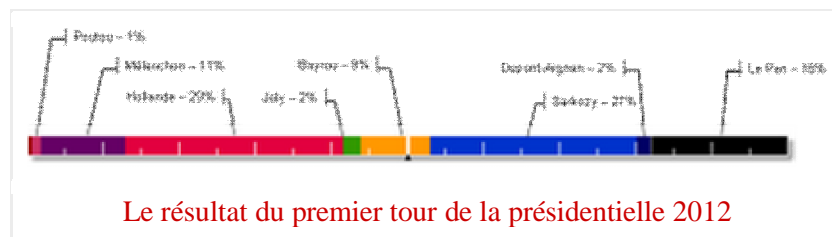
Je suis heureux de vous voir là et pas dans le champ de la guerre permanente entre catégories comme pendant les cinq années que l'on vient de passer.

**VENDREDI 4 MAI 2012**

## Le nouveau paysage politique

La présidentielle 2012 semble être le point de départ d'une recomposition du paysage politique: l'UMP est aspirée par l'extrême droite par la course de Sarkozy après les voix Le Pen, le centre de Bayrou s'ouvre au dialogue avec les socialistes, le Front de gauche contribue à la victoire obtenue par Hollande avec le parti socialiste.

Malgré la bonne campagne de Jean-Luc Mélenchon, malgré la dénonciation de François Bayrou et les efforts d'Éva Joly, le modèle dominant du débat politique en France structuré par l'opposition entre les deux partis majoritaires - l'UMP qui parle au nom de la droite et le PS au nom de la gauche - a emporté l'adhésion des électeurs. Mélenchon a souffert du vote utile pour Hollande comme Bayrou avec les nombreux centristes qui ont préféré assurer leur credo libéral en dépit du mouvement de Sarkozy vers l'extrême droite.



Avec sa décision de voter Hollande, Bayrou casse sa position centrale. Il se met en périphérie de la gauche, mais exclut sa droite du débat démocratique de la République.

Son discours consistait à se présenter comme l'ouverture de l'équilibre entre une droite et une gauche aventureuse objectivement complices à maintenir une vie démocratique belliqueuse. Démocrate chrétien libéral que la social-démocratie repousse, Bayrou ne suit pas le mouvement du reste de la droite engagé par Sarkozy vers l'extrême droite: *"Nicolas Sarkozy, après un bon score de premier tour, s'est livré à une course-poursuite à l'extrême droite dans laquelle nous ne retrouvons pas nos valeurs, dans laquelle ce que nous croyons de plus profond et de plus précieux est bousculé et nié dans son principe."*

La marginalisation de la droite due à l'échec de Sarkozy et surtout à la stratégie qu'il lui a imposée va priver Bayrou de sa position centrale. Le débat est maintenant ouvert à gauche entre:

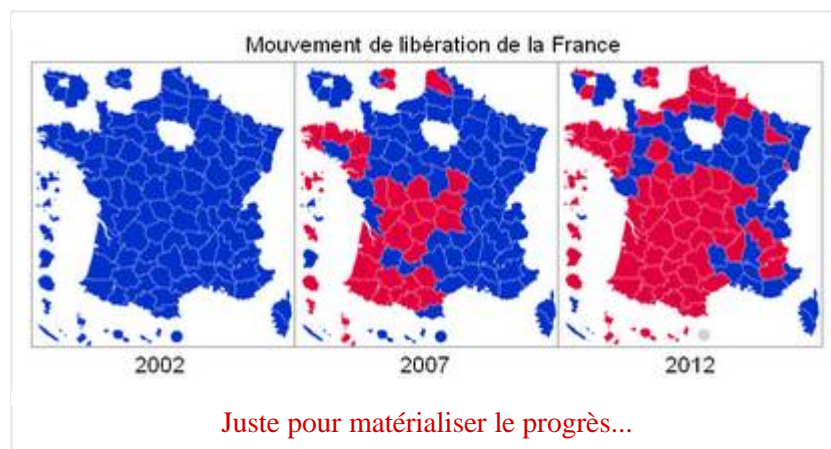
A - les organisations qui souhaitent poursuivre la politique de consolidation des profits (exonérations de charges, diminution du nombre de fonctionnaires, politique économique locale développée par les collectivités socialistes, etc.) pour alimenter les investissements susceptibles de produire du plein emploi et  
B - les organisations qui souhaitent alimenter les revenus nécessaires à l'augmentation de la demande pour alimenter l'activité économique susceptible de produire du plein emploi.

Bayrou a fait un mouvement d'unité nationale qu'il pense nécessaire pour absorber la crise inéluctable selon lui. Il parie sur l'échec économique de François Hollande et veut construire une opposition constructive. En cas d'absence d'approfondissement de la crise, il perdra son pari. Au PS et dans le débat ouvert à gauche, il s'agit maintenant de mobiliser les salariés à la maîtrise de l'économie.

**DIMANCHE 6 MAI 2012**

## Ouf! la Gauche revient

Je ne pensais pas que la victoire de la Gauche aux présidentielles me ferait un tel effet: le souvenir de mai 1981 est remonté en moi, l'ambiance et l'espoir. Mais le poids des ans ou l'expérience des trente années passées, je ne sais, la joie n'est pas si intense ou plus mesurée.



Par contre, la joie de mes enfants et de leurs amis, celle que les jeunes de la Bastille ont laissé éclater m'a comblé.

Notre génération a laissé passer sa chance de construire un monde plus juste, plus beau. J'ai l'âge du Président de la République, je suis né deux jours après lui. Nous n'avons plus à faire, nous avons à créer les conditions pour que la jeunesse d'aujourd'hui crée ce monde dont nous avons rêvé, mais qu'eux-mêmes doivent construire.

Même si l'espoir n'est pas aussi grand qu'en 1981, la joie est là de voir ses enfants connaître le même événement que nous au même âge.

J'espère que nous arriverons à en faire ensemble autre chose que ce qu'ont produit les trente années passées.

Personnellement, j'ai confiance: les syndicats ne vont pas nous dire de mettre la pédale douce pour ne pas gêner le gouvernement, la réalité avec le retournement de la situation allemande nous aidera à conduire les réformes nécessaires - des réformes pour le progrès humain, pas pour la finance. J'aime bien la vision d'Emmanuel Todd qu'il a donnée avant l'élection dans un entretien à France Inter ([la première partie de l'entretien](#)).

Nous avons le devoir de mériter cet évènement historique.

**MARDI 8 MAI 2012**

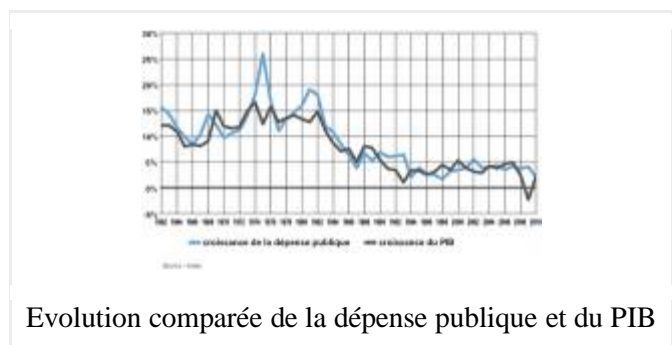
## Détricoté la crise

La crise qui frappe l'Europe est une crise du déficit public et les autorités politiques européennes libérales et social-démocrate la traitent comme une crise de la dépense publique excessive. Ce traitement génère une crise sociale massive dans les pays qui doivent s'adresser au système bancaire à des conditions usuraires. Sous prétexte qu'un pays est supposé ne pas pouvoir rembourser une dette à 2%, la banque lui impose un prêt à 4, 8 ou 10%!

En fait, cette crise est tricotée depuis une quarantaine d'année et il ne sera pas possible de s'en sortir sans revenir sur ce qui l'a produite.

La crise qui frappe l'Europe est une crise des dettes publiques et la solution exigée par "les marchés" consiste à diminuer de façon plus ou moins forte les dépenses publiques. La Grèce est particulièrement malmenée par cette médecine de la saignée. Mais le traitement est demandé à tous les Etats.

La croissance de la dépense publique française varie tout à fait normalement autour de celle du PIB.

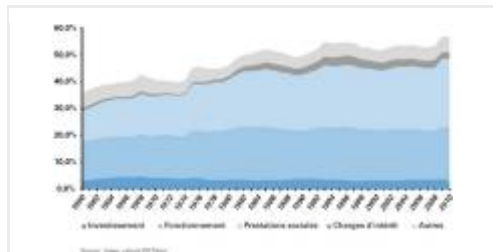


### **Veiller à la bonne pratique.**

Une bonne gestion des finances commande de ne pas emprunter pour alimenter les dépenses de fonctionnement. Les recettes de l'Etat doivent couvrir à tout prix ces dépenses.

Mais l'Etat peut alimenter les dépenses d'investissement avec de l'emprunt, celui-ci pouvant être couvert par la valeur ajoutée générée grâce à cet investissements.

**Le poids des banques est de plus en plus lourd pour l'Etat.**



De moins en moins d'investissement et de plus en plus de charges d'intérêt

Le rapport sur la dépense publique produit par le ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'Etat dans le cadre du projet de loi de finances pour 2012 montre que deux postes de dépenses augmentent surtout: les prestations sociales et les charges d'intérêts.

Les progrès de la médecine et l'allongement de la vie, ainsi que l'augmentation des inégalités et du nombre de situations de pauvreté produisent assez naturellement une croissance des dépenses de prestations sociales.

Par contre l'augmentation des charges d'intérêts est la marque d'un cercle vicieux rendant l'économie publique dépendant des marchés financiers.

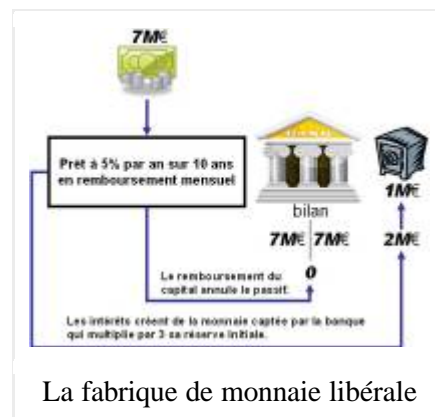
### L'économie a besoin de monnaie.

Ce rôle de la banque est utile à l'économie. Mais...

### La banque est un énorme aspirateur financier.

Une banque peut prêter sept fois le montant qu'elle a en réserve. Une banque qui dispose d'1M€ peut prêter 7M€ et si elle le fait à 5% sur 10 ans, elle obtiendra près de 2M€ d'intérêt.

Au moment du prêt, elle inscrit les 7M€ en actif et en passif dans son bilan et diminue ces lignes au fur et à mesure du remboursement du capital. Lorsque le prêt est remboursé, l'argent créé dans le bilan de la banque a disparu, mais son coffre se retrouve gonflé des intérêts.



La fabrique de monnaie libérale

La banque a créé de la monnaie et se l'est approprié. Il est clair qu'elle a tout intérêt à pérenniser le besoin de crédit.

### La banque s'est rendue indispensable.

Le meilleur moyen de s'assurer la pérennité c'est de se rendre indispensable. La banque y est parvenue en quarante ans auprès de l'Etat, des particuliers et des entreprises.

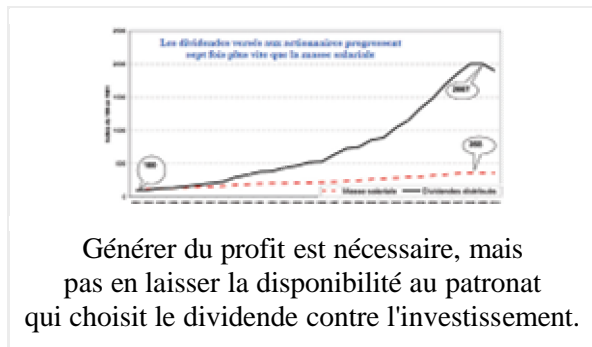
### L'Etat ne peut plus s'adresser à sa banque centrale.

En 1973, la France oblige son Etat à emprunter aux banques: c'est la loi Pompidou-Rotschild-Giscard. Cette loi a été reprise dans le traité de

**Maastricht et dans le traité de Lisbonne.** Elle interdit aux Etats et organismes publics d'emprunter à la banque centrale sans intérêt.

On appelle planche à billets la banque centrale. Pourtant, la banque centrale prêtant à l'Etat sans intérêt, toute la monnaie créée est éliminée après le remboursement du capital - dans le cadre d'une bonne pratique de financement de l'investissement. Aujourd'hui, la dette de l'Etat français approche les 1700Md€ et a déjà coûté plus de 1100Md€ d'intérêt en trente ans. Le budget 2011 fait apparaître un déficit de 88Md€ avec 286Md€ de dépense et 198Md€ de recettes.

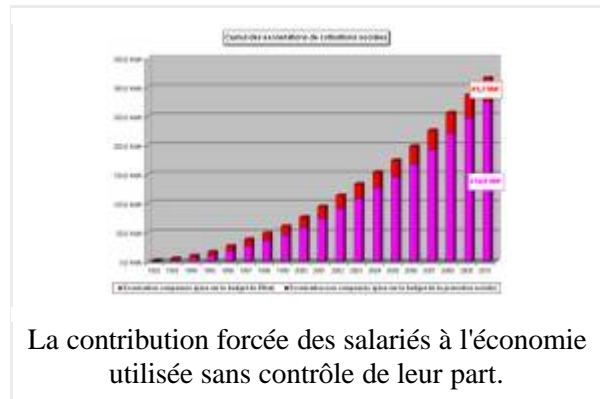
### Les salariés n'assument plus leurs besoins.



Les effets de cette loi ce sont trouvés confortés par la social-démocratie avec le théorème d'Helmut Schmidt en 1975: "*Les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain.*". Et le tournant de la rigueur pris par la présidence Mitterrand avec son Premier Ministre Fabius inflige aux salariés une

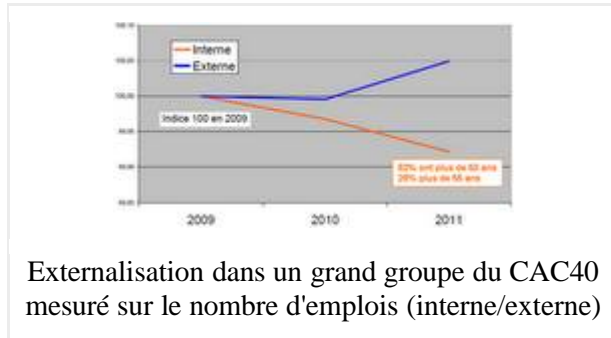
chute brutale de la part des salaires dans le PIB sans que les investissements s'en trouvent augmentés - les profits ont surtout alimenté les revenus du capital plutôt que l'investissement. Quarante ans après, avec trente ans de politique dite de l'emploi, les emplois ne sont toujours pas là.

Les politiques publiques menées depuis lors ont toutes visé l'allègement du coût du travail avec l'individualisation des salaires, la multiplication des emplois précaires et partiels, l'allègement des cotisations patronales sur les bas salaires. Elles ont entraîné un énorme besoin de crédits pour assumer la vie de tous les jours.



Principal outil d'aide aux entreprises, l'exonération des cotisations patronales ampute le salaire mis en commun par les salariés pour financer collectivement leur santé - le meilleur moyen pour permettre à tout le monde de se soigner - pour indemniser ceux d'entre eux qui perdent leur emploi et pour donner les moyens de vivre aux anciens. Ce salaire a été en parti compensé par l'Etat sur des ressources qui ont un poids important sur le revenu des salariés eux-mêmes.

### Les entreprises sont soumises aux grands groupes.



Externalisation dans un grand groupe du CAC40 mesuré sur le nombre d'emplois (interne/externe)

Les frontières de l'entreprise sont devenues poreuses avec le recentrage sur le métier et l'extension de l'externalisation des fonctions du métier même.

Les TPE-PME se constituent sur une activité de sous-traitance qui ne leur permet pas de développer un projet

industriel. Soumises à la concurrence imposée par les donneurs d'ordres, elles ne parviennent pas à assurer leur financement correctement à partir de leur activité et doivent se tourner régulièrement vers les banques.

### Limiter l'intervention des banques

En fait, la cause de la dette s'impose aux Etats parce que les banques sont trop grosses pour faire faillite. C'est pour les protéger que les Etats doivent à tout prix rembourser. L'Etat français a payé plus de 1100 Md€ depuis 1973. Alors que la masse salariale a été multipliée par 3 depuis 1981, les dividendes distribués ont été multipliés par 20. Au lieu d'être consommé, cet argent a constitué un surplus conservé par les banques pour prêter plus:

- à l'Etat qui s'est privé de recettes avec les exonérations fiscales et sociales,
- aux salariés qui ont vu leur pouvoir d'achat baisser malgré ce qu'en dit l'institution statistique qui ne prend pas en compte le panier de consommation réel,
- aux organismes sociaux qui subissent le poids du chômage et des exonérations non compensées,
- aux entreprises qui n'ont pas l'activité nécessaire à leur croissance.

La politique menée depuis quarante ans est la cause de la crise. Pour s'en sortir, il faut changer de politique:

- donner du pouvoir aux salariés dans la stratégie de l'entreprise et diminuer le poids des dividendes qui privent l'entreprise de sa capacité d'investissement; le profit est nécessaire, mais ne doit pas être laissé sans contrôle aux "propriétaires";
- augmenter le pouvoir d'achat des salariés pour accroître la consommation et lutter contre les stratégies low-cost;
- permettre à l'Etat d'emprunter sans intérêt à sa banque central pour investir;
- permettre à l'Etat de fonctionner grâce à des recettes fiscales justes et proportionnelles aux capacités financières des contribuables;
- assurer le financement d'une protection sociale qui réponde aux besoins d'aujourd'hui;
- gouverner le crédit aux entreprises localement en utilisant les fonds constitués par l'épargne (livrets d'épargne).

\*

*"Monsieur le Président de la République, François Hollande, appuyez vous sur le peuple de gauche pour entraîner le pays dans la voie du progrès."*

VENDREDI 13 JUILLET 2012

## Pour la République

liberté égalité fraternité

Définie comme un principe de la République dans la constitution de 1848, la devise figure dans les constitutions de 1946 et 1958 et fait aujourd'hui partie intégrante de notre patrimoine national.

Mais c'est dans une démarche universelle que nos pères l'ont acclamée. La liberté, ils l'ont arrachée aux despotes qui disposaient de leur vie et de leur mort. L'égalité, ils l'ont proclamée pour mobiliser toutes les énergies. La fraternité, c'était celle qui réunissait les combattants de la République.

Plus de deux cents ans après, la devise est un peu surannée: mise en avant par quelques notables politiques, elle mobilise guère.

Pourtant, elle réunit la mesure de toute action politique. Rien n'est acceptable si la liberté d'un citoyen est contrainte, sauf si cette contrainte a pour but de protéger celle d'un autre. Aucune organisation n'est admissible sans que chacun puisse accéder à toutes les fonctions. Quant à la fraternité, elle protège les plus faibles contre la dépendance qui accompagne tout acte de charité.

La plupart de nos concitoyens sont clairs sur la liberté et l'égalité, malgré le débat gauche-droite sur la liberté d'entreprendre et l'égalité des chances... Mais la fraternité a perdu l'environnement des combattants. Elle est pourtant d'une brûlante actualité pour les millions de personnes qui n'ont pas les emplois leur assurant l'autonomie nécessaire à l'exercice de leur liberté et droit d'égalité.

Soumises à la loi des associations d'actionnaires que sont les sociétés anonymes, les entreprises ont supprimé tous ces emplois qui facilitaient la vie et n'exigeaient pas de ceux qui les occupaient, les compétences qu'ils ne peuvent pas acquérir. Le République a besoin de réformer ses entreprises pour qu'elles soient mises au service de toutes ses partie-prenantes.

MARDI 7 AOÛT 2012

## Refuser le traité européen

Après l'esquive de l'abstention pour faire passer le traité de Lisbonne en 2008 dans l'opposition sous le quinquennat Sarkozy, le Président Hollande propose au Parlement de voter le traité européen en le colorant de l'ombre d'un pacte de croissance de 120 Md€ et d'avancées sur la taxation des transactions financières.

Le front de gauche demande un référendum et la gauche du PS refuse ce traité. Mais le Président s'est engagé auprès de Meckel et aimerait éviter le débat constitutionnel.

Voilà une décision qui engage fortement le pays et serait prise sans débat? Le peuple ne peut que refuser ce traité s'il était appelé à se prononcer par référendum? Et cela justifierait que l'on ne face pas appel à lui? Le peuple ne sait pas ce qu'il fait?

Ce traité s'est imposé pour résoudre une crise qui n'est pas le fruit des éléments que le traité européen choisit de maîtriser. Cette crise est le produit des quarante dernières années:

- asservissement des entreprises au profit des sociétés d'actionnaires - précarité et rémunérations exorbitantes des dirigeants, gouvernance par la création de valeur;
- destruction du travail - baisse et individualisation des salaires, licenciements, externalisation du travail, précarisation des statuts, intensification au risque de la santé des travailleurs;
- politique de l'emploi - exonérations des cotisations patronales (sur la moitié des salaires versés), laxisme dans le contrôle et la régulation de l'usage des contrats de travail dérogatoires qui deviennent majoritaires;

- aliénation financière de l'Etat - obligation pour l'Etat de se financer auprès du système bancaire au "taux du marché" (loi Pompidou de 1973);
- privatisation des profits et collectivisation des pertes - télécommunications (C'est la privatisation qui a dynamisé le secteur ou c'est la dynamique du secteur qui a favorisé la privatisation? Qu'en est-il des finances publiques suppléant au déficit d'investissement des opérateurs dans le réseau?), électricité, transports ferroviaires et routiers, eau, etc.;
- gaspillage de l'épargne - opérations financières douteuses qui captent l'épargne dans des bulles financières finissant toujours par éclater;
- etc.

Le pacte de croissance ne consiste pas à financer des projets, mais à assurer le remboursement des crédits faits par les banques au taux du marché. Le "sauvetage" des pays ne consiste pas à les sortir de l'ornière dans laquelle ils sont, mais à garantir le remboursement des prêts aux banques au taux usuraire qu'elles définissent selon un risque que les Etats doivent assumer.

Le traité européen est la première épreuve que doit relever la gauche pour montrer le sens du pouvoir qu'elle a obtenu par la volonté des électeurs. L'accepter serait manifester notre renoncement à changer le monde.

**MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2012**

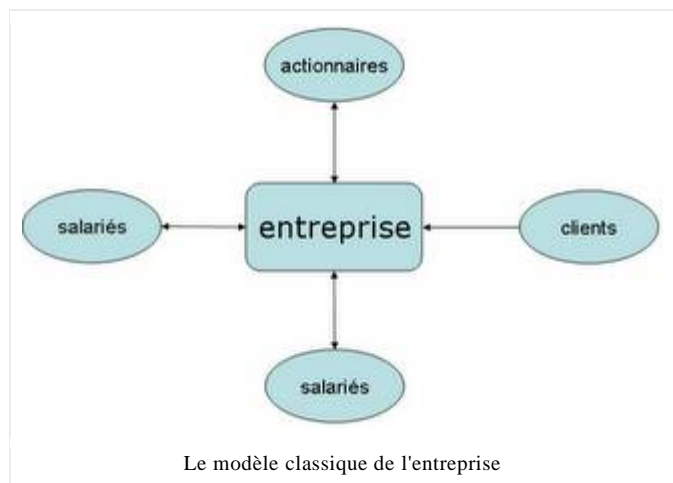
## Refonder l'entreprise

Produite par les effets de la gouvernance des banques au profit de leurs actionnaires, la crise frappe la population active en détruisant le travail. C'est la gouvernance de l'entreprise qu'il faut réformer pour la résoudre.

Classiquement, l'entreprise est l'objet social qui compose capital et travail pour vendre produits et services aux clients à partir des fournitures qu'il obtient de ses fournisseurs.

Actionnaires et salariés se rémunèrent sur le chiffre d'affaires généré par les ventes aux clients après avoir payé les fournisseurs et investi pour financer les projets et assurer l'avenir. Il y a donc naturellement une lutte entre actionnaires et salariés dans la répartition de la richesse produite.

Le Medef (Mouvement des entreprises de France), se prévaut de promouvoir l'entreprise. De quoi est-il question ? Qu'est-ce qu'une entreprise ? Quand il appelle à la baisse du coût du travail, le Medef travaille-t-il à la pérennité de l'entreprise ?



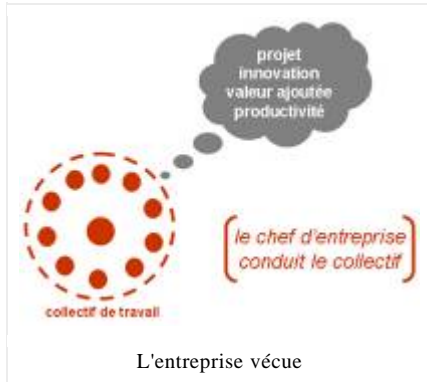
### L'entreprise

C'est à la fin du 19ème siècle qu'apparaît le mot « entreprise », lorsque des collectifs de travail de plus en plus larges sont nécessaires pour porter le projet, assurer la valeur ajoutée capable de produire de l'innovation et améliorer la productivité.

Avant la fin du 19ème siècle, l'entrepreneur loue de la force de travail, du capital, achète des fournitures. Ce sont des échanges marchands, mais il n'y a pas d'entreprise en tant que tel.

Le droit du travail apparaît pour répondre au problème de santé publique créé par les conditions de travail (1840 - Rapport du Docteur Villermé sur la situation de la classe ouvrière). C'est le droit du travail qui fabrique l'acceptation de la subordination au chef d'entreprise par les salariés et assure le bon fonctionnement du collectif de travail. Le droit commercial en est tout à fait incapable.

Le contrat de travail, le manager, les luttes syndicales, la responsabilité pénale du chef d'entreprise - celui-ci n'est plus simplement l'administrateur de la société commerciale - l'innovation technique, la rationalisation des organisations, l'apparition des business school, contribuent à construire l'entreprise à la naissance du 20ème siècle avec trois caractéristiques:



- la dynamique de création collective consistant à domestiquer l'innovation et le progrès technique;
- la subordination des individus dans des collectifs de travail organisés qui ne se satisfont pas de relations marchandes;
- l'autorité du chef d'entreprise qui aura la compétence pour animer le collectif de travail au bénéfice des projets.

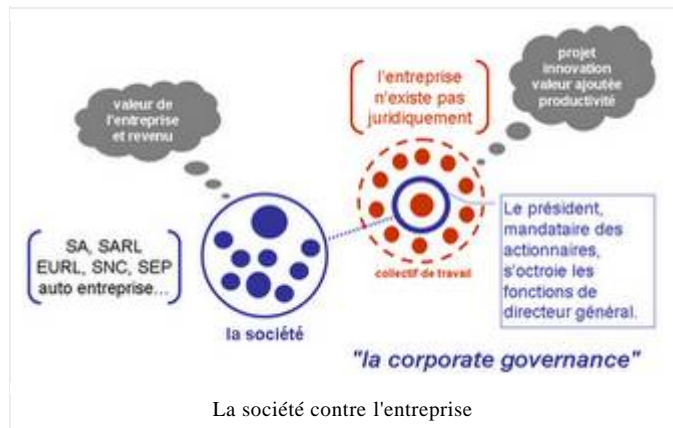
C'est cette entreprise qui a été contestée dans les années 1970 avec la conduite de l'entreprise au bénéfice de la valeur, le management par objectif, les stock-options et les fortes rémunérations du PDG plus président de la société que directeur général de l'entreprise, l'individualisation des salaires, la réintroduction de la relation marchande dans l'usage de la force

de travail avec la sous-traitance, etc.

Quand le patronat français choisit le nom de Medef, il fait référence à l'entreprise vécue, celle que les salariés (93% de la population active) investissent par leur travail, leur projet de carrière pour assurer leur existence et celle de leur famille. Mais qu'en est-vraiment ?

### La société contre l'entreprise

L'entreprise vécue n'existe pas juridiquement. C'est la société qui a cette existence (SA, SARL, EURL, SNC, SEP, auto-entreprise, etc.). Il s'agit d'une association qui a pour but d'augmenter la valeur des titres possédés par les actionnaires et le niveau des revenus qu'ils en tirent. Personne n'est propriétaire de la société, chaque actionnaire n'est propriétaire que de sa part.



La société est représentée auprès du collectif de travail par le président du conseil d'administration. On l'a vu, le directeur général dirige le collectif de travail. Depuis les années 1970, le cumul des fonctions du président et du directeur général (le PDG) a mis les objectifs du collectif de travail (projet, innovation, valeur ajoutée, productivité) au service de la valeur de la société et du revenu des actionnaires : c'est la « corporate governance ».



Cette gouvernance a des effets sur l'investissement, la répartition des richesses créées, la pérennité de l'entreprise, le management de la force de travail, la santé des salariés, l'emploi et le niveau des salaires.

Aujourd'hui, l'entreprise est pilotée par l'homme de main des actionnaires : le PDG. Gratifié d'une rémunération exubérante (c'est sa docilité qui est rémunérée, pas sa valeur) et d'un statut totalement précaire (sa révocation ne nécessite aucune justification), il ne peut que se plier à la volonté de ses commanditaires.

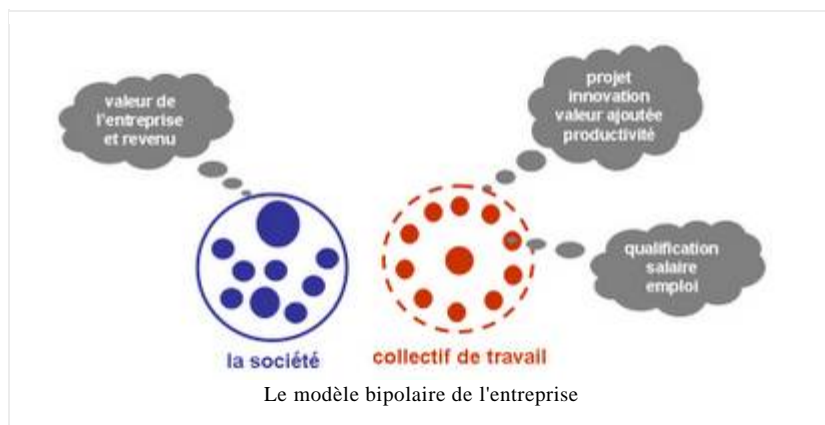
« *Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain.* » a affirmé Helmut Schmidt en 1974. Quarante ans après, on ne peut que constater que l'augmentation des profits qui a bien été réalisée n'a pas produit plus d'investissement et que le chômage s'est fixé à un haut niveau.

- **Le PDG est l'homme de main des actionnaires...**
  - Le président accapare les fonctions du directeur général.
  - Il bénéficie de rémunérations exubérantes.
  - Il subit une précarité absolue.
- **... qui prend des risques, tous les risques, ...**
  - La corporate governance dans la banque multiplie les produits financiers toxiques.
  - La crise financière 2007 et ses suites européennes en est la conséquence directe.
- **... pour servir les rendements exorbitants exigés**
  - Les dividendes confiscatoires jouent contre l'investissement.
  - Le cost killing détruit les projets.
  - L'organisation du travail qu'il instaure se révèle criminelle.
  - La désindustrialisation et l'appauvrissement général en sont le produit.

Le bras de la "corporate governance"

Le modèle actuelle de l'entreprise d'aujourd'hui est donc bipolaire :

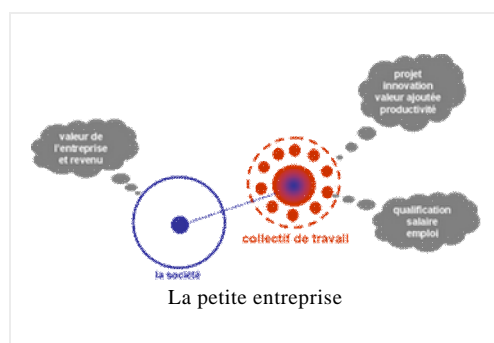
- la société travaille à l'augmentation de la valeur de son portefeuille et/ou du niveau de son revenu ;
- le collectif de travail œuvre au projet, à l'innovation, à la valeur ajoutée et à l'augmentation de la productivité ; la subordination place naturellement les salariés dans le collectif de travail malgré leur objectif en matière de qualification, de salaire ou d'emploi.



En choisissant le nom de Medef, les représentants des actionnaires brouillent la claire vision du caractère bipolaire qu'ils ont réussi à imposer à l'entreprise alors qu'ils ne défendent que des intérêts particuliers. Ils y parviennent grâce au vécu (ou au modèle) le plus largement répandu qui veut qu'un chef d'entreprise soit totalement dépendant de l'entreprise dans laquelle il a investi toute sa fortune et s'est engagé lourdement auprès des banques pour faire vivre son œuvre.

« Ce n'est pas vrai dans la petite entreprise ! » entend-on souvent. C'est exact, surtout au début de la vie de l'entreprise. Mais la petite entreprise n'est pas exempte de bipolarité et la grande entreprise est si structurante sur l'environnement économique et social qu'il importe de décrire l'entreprise à l'aide du modèle bipolaire.

### La petite entreprise



Le chef d'entreprise maîtrise le capital (capital propre et crédits) et partage les mêmes objectifs que ses salariés, y compris personnels de développement de ses compétences et de son revenu. Souvent salarié lui-même, ses objectifs de sociétaire sont secondaires dans sa vie courante.

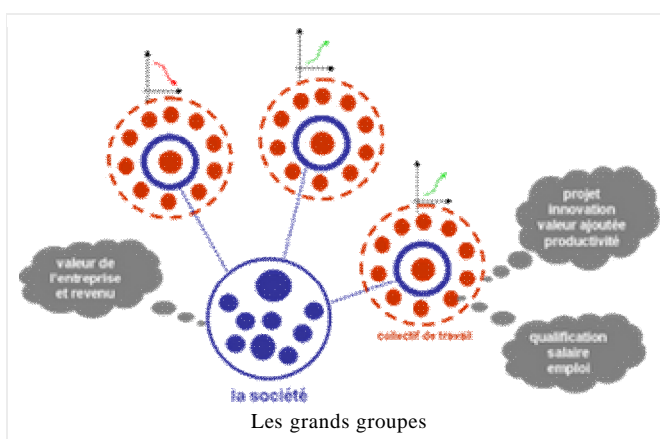
Mais certains environnements économiques le poussent à privilégier la valeur de la société contre le projet. Ainsi, dans les années 2000 (dites « bulle internet »), les grands groupes ont cherché à étendre leur part de marché par développement externe. La « bulle internet »

a multiplié les vocations d'entrepreneur, dans l'accès en particulier, vite métamorphosées en patrons ripoux sacrifiant leur entreprise en vendant à perte pour augmenter leur part de marché et, en conséquence, augmentant ainsi la valeur de leur société aux yeux des grands groupes du secteur.

### Les grands groupes

Un grand groupe est une société qui regroupe un grand nombre de collectifs de travail. Bien sûr, le grand groupe multiplie les sociétés et les liens de dépendance les plus complexes dans un but de diversification des portefeuilles, d'optimisation fiscale, de dilution des responsabilités, etc.

Pour se débarrasser d'une activité insuffisamment rémunératrice, cette complexité permet de concentrer les déficits sur le collectif de travail correspondant et de s'en séparer : c'est le licenciement boursier.



### Donner un statut juridique à l'entreprise

Capables de déconnecter ses objectifs de ceux du collectif de travail, la société exerce une tutelle qui met en danger la pérennité de l'entreprise. La réalité impose la prise en compte du modèle bipolaire pour décrire l'entreprise. C'est le pôle soucieux du projet d'entreprise, de sa pérennité, de son développement qui est légitime pour gouverner. Le pôle « société » n'est qu'une partie prenante.

L'entreprise est un objet social dont le développement assure le développement de toute la société en générant la richesse nécessaire à assurer l'existence des citoyens et de leur famille (enfants, jeunes gens, retraités, inactifs, malades). Ce qui fait l'entreprise c'est sa mission de création collective.

Les actionnaires ne sont pas exclus de l'entreprise, il faut simplement qu'ils acceptent la subordination de leurs intérêts à la mission de l'entreprise. Ne sont membres de l'entreprise que les actionnaires qui acceptent une direction générale de compétence à la conduite du collectif de travail pour remplir la mission de création collective.

La vie d'une entreprise peut souffrir des tempêtes qui la mettent en péril. Cette image maritime est très appropriée pour introduire une notion qui existe depuis très longtemps en droit maritime : la règle des avaries communes.

Les salariés subissent cette règle depuis toujours. Ils sont régulièrement licenciés pour « sauver l'entreprise ». Ils ont mis en place des outils pour sécuriser leur existence dans ces périodes : la sécurité sociale et sa branche chômage.

Les actionnaires n'ont aucune solidarité entre eux. Les mieux informés (délit d'initié?) savent se dégager assez tôt pour vendre à meilleur prix et investir dans une activité plus dynamique.

Le salarié qui tire tous ses revenus de l'entreprise où il travaille fait preuve d'une responsabilité largement supérieure à celle qu'assume un actionnaire qui y a investi une part relativement réduite de son portefeuille.

La vision d'un financement privé de l'entreprise est largement erronée aujourd'hui avec les aides de l'Etat, de la région, les contributions gratuites de stagiaires, les exonérations de cotisation sociales (près de 500 M€ depuis 1992, les salaires de la moitié des salariés). Le capital a perdu toute légitimité à gouverner seul l'entreprise.

---

Cet article est écrit à la suite de la lecture du livre que Blanche Segrestin et Arnaud Hatchuel ont écrit pour rendre compte de leurs travaux sur l'entreprise.

[Refonder l'entreprise \(Blanche Segrestin et Armand Hatchuel\)](#) paru au SEUIL le 02/02/2012.

**MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2012**

## PME, de nouveaux modèles de développement

La section socialiste de Thorigné-Fouillard a pris une initiative très intéressante. Des entrepreneurs sont venus échanger avec les militants autour de deux présentations portant sur l'animation du tissu de TPE/PME sur le territoire. Un entrepreneur et un animateur de l'association "Initiative Rennes".

La mise en contact de populations diversifiées présente toujours un grand intérêt pour chacune d'elle. Les deux heures passées à l'Espace René Cassin sur l'invitation de la section socialiste de Thorigné-Fouillard ont permis aux intervenants d'attirer l'attention des militants sur un certain nombre de problèmes que les chefs d'entreprise rencontrent dans l'animation de leur

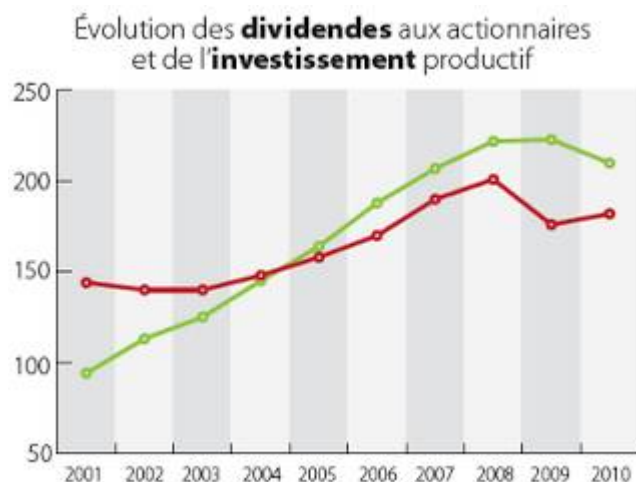
entreprise. Mais il ne faudrait pas que les militants cèdent sans réflexion aux demandes exprimées.

Les présentations n'ont pas commencé la liste des problèmes par le coût du travail comme l'ont fait "les pigeons". Ce que je retiens de la soirée c'est que la principale difficulté rencontrée est celle de l'éclatement et de la complexité des dispositifs mis en place par l'état, les collectivités, chambre consulaires et les associations spécialisées. La commune semble bien constituer le lieu d'encreage des entreprises.

Lors de la discussion, il est souvent ressorti que la démarche de l'entrepreneur constituait un élément déterminant de la réussite de l'entreprise. *"Il faut cesser de se plaindre et d'attendre les aides."*

La mission du travail est de produire de la valeur ajoutée, celle du capital et de financer l'entreprise.

Sur la question du **coût du travail**, rien ne milite pour que le parti réponde aux revendications des pigeons et du Medef. Les salariés ont besoin de salaires et de protection sociale et prélève légitimement les ressources nécessaires sur la valeur ajoutée. Toute exonération de cotisation patronale constitue un investissement des salariés dans l'entreprise: depuis 1992, les salariés ont investi plus de 300 Md€ - ils paient près de 90% des compensations de l'état - plus de 35 Md€ par an.



Quant au **coût du capital** sur les résultats, il devient prohibitif et explique largement la désindustrialisation.

Plutôt que de se lancer des chiffres et des graphiques par blog ou journaux interposés, il serait préférable de mettre en place un tableau de bord accepté par toutes les parties. C'est une proposition que je vais pousser au sein du collège syndical du Codespar.

JEUDI 17 JANVIER 2013

## Accord emploi: inacceptable

Pour les électeurs qui ont appelé François Hollande à la présidence de la République et lui ont donné la majorité qu'il souhaitait à l'Assemblée nationale, le dénigrement n'est pas supportable. Mais le Président s'est engagé sur le changement et les députés ont été élus pour le conduire. Les militants ont leur mot à dire sur chaque déclinaison de ce changement. L'accord emploi présente un bénéfice

évident pour le pouvoir à réussir ce que n'a pas su faire son prédécesseur. C'est une catastrophe pour les droits des salariés.

Cet accord concerne tous les salariés et prétend mettre en place ce dont le Medef a toujours rêvé et qu'il n'avait jamais réussi à imposer, nous dit la CGT: [le tract](#). La confédération syndicale propose [le nouveau statut du travail salarié](#) qui embarque une [sécurité sociale professionnelle](#). Bien loin de se figer dans l'immobilisme, la CGT milite pour la mise en place de dispositifs qui permettent à chacun de conduire son parcours professionnel sans mettre en danger sa vie et celle de sa famille.

Le modèle de l'entreprise sur lequel s'appuie cette proposition est pensé comme une action collective créatrice. La finalité de l'entreprise est sociale. L'Etat et les collectivités locales fournissent un environnement riche en services collectifs (éducation, recherche, locaux, transports, réseaux, accompagnements divers, etc.). La protection sociale assure une médecine de qualité, une protection contre le chômage, une retraite favorable au pouvoir d'achat, donc à la consommation. L'entreprise bénéficie de cet environnement. La richesse qu'elle crée contribue à financer cet environnement par ses cotisations sociales et fiscales.

A l'opposé, le Medef défend un modèle réduit de l'entreprise qui exclut les salariés (voir [Refonder l'entreprise](#)). Le manque de compétitivité, pour le Medef, n'est qu'une affaire de coût de l'emploi. Cette vision a été vulgarisée par [Helmut Schmidt](#): "*Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain.*". La social-démocratie française l'a acceptée dans les années 1980. En validant cet accord emploi, elle conforterait une erreur: en une trentaine d'année, toujours plus d'exonérations de cotisations sociales et d'aides directes de l'Etat ont augmenté les profits, mais n'ont pas fait évoluer les investissements ni l'emploi.

Le débat à l'Assemblée nationale ne doit pas ignorer la critique, les députés de gauche doivent écouter la majorité des salariés, l'accord n'étant signé que par trois syndicats qui ne représentent pas la majorité des salariés, deux étant même susceptibles de ne pas être représentatifs à la fin du printemps.